DE L'INVOCATION
DU SAINT-ESPRIT
DANS
LA LITURGIE ARMÉNIENNE.

HYMNES TRADUITES ET COMMENTÉES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU DOGME EN ORIENT.

PAR

FÉLIX NÈVE,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN,
MEMBRE DES SOCIÉTÉS ASIATIQUES DE PARIS ET DE LONDRES.



LOUVAIN,
TYPOGRAPHIE DE C.-J. FONTEYN, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

MDCCCLXII.

Extrait de la *Revue catholique*, tome XX (vol. II de la VII[e] série), année 1862.

INTRODUCTION.

Si loin que l'on remonte dans la littérature theologique des Eglises orientales, on découvre l'accord qui a existé anciennement entre leurs docteurs sur les points fondamentaux du symbole chrétien. Alors même qu'ils ne parlent pas d'un dogme quelconque avec une exactitude parfaite, ou qu'ils en donnent une définition trop peu explicite, il est permis de croire qu'ils n'ont pas adhéré à l'erreur qui s'est répandue plus tard touchant ce même dogme, et que les sectes ont voulu autoriser soit par leur silence, soit par l'interprétation insidieuse de leurs expressions.

Cette remarque générale s'applique en toute sûreté à l'Eglise arménienne qui ne s'est détachée de l'Eglise universelle que dans les derniers siècles du moyen âge, et à laquelle les membres dissidents, en majorité aujourd'hui dans leur nation, donnent à dessein la dénomination d'Orientale ou de Grégorienne (1). Il est de fait que la séparation de cette Eglise d'avec les autres fractions de la société chrétienne a été produite par l'isolement et les malheurs de ses peuples : à l'heure qu'il est, ce sont des questions de juridiction et de hiérarchie qui empêchent par dessus tout sa rentrée dans le sein de l'unité catholique. Les difficultés dogmatiques ne sont pas insurmontables : l'âpreté des controverses en a toujours empêché ou retardé la solution. Ainsi l'hérésie des Monophysites n'a-t-elle jamais prévalu en fait dans la théologie des Arméniens, et elle ne trouve plus un seul défenseur parmi

(1) Cette seconde dénomination, usitée surtout chez les Arméniens de l'empire russe, repose sur la prétention de faire remonter l'indépendance de leur Eglise jusqu'à S. Grégoire l'Illuminateur qui en fut le principal apôtre et le premier patriarche.

leurs écrivains instruits (1). Leurs polémistes qui ont mal parlé du concile de Chalcédoine n'avaient pour la plupart une juste idée, ni de la sentence portée dans ce concile contre Eutychès, ni de la doctrine des deux natures : c'est à ce point que la confusion des mots *personne* et *nature* dans leur langue les a portés à croire que le concile était retombé dans l'erreur de Nestorius en niant l'unité de personne dans le Christ, et une si déplorable méprise est devenue l'occasion de violents anathèmes et d'animosités religieuses qui ont eu leur cours pendant plusieurs siècles. Il s'est passé quelque chose de semblable touchant la croyance au Purgatoire que les Arméniens dissidents ont rejeté avec opiniâtreté jusque dans les temps modernes : et cependant, si le terme relatif à un lieu ou à un état de purification (*kavaran*) n'était pas usité d'ancienne date dans leur langue ecclésiastique, ils ont sans interruption rendu hommage à cette même croyance en offrant le sacrifice eucharistique et en chantant de longues prières à l'intention d'implorer la miséricorde de Dieu en faveur des âmes des défunts n'ayant pas satisfait à sa justice (2).

Sans contredit, le dogme de la procession du Saint-Esprit est demeuré la matière de plus graves controverses entre les Arméniens ; mais l'on en découvre facilement la raison. C'est ce point de foi qui fut contesté avec le plus d'acharnement par les fauteurs du schisme grec (3), et qui leur servit le mieux de prétexte pour consommer la séparation des deux Eglises. C'est également sur ce point que les Arméniens aujourd'hui séparés peuvent arguer le plus subtilement des termes ambigus dont d'anciens écrivains de leur nation se sont servis en parlant des personnes de la Trinité ; c'est à ce sujet qu'ils usent eux-mêmes de raisonnements spécieux pour écarter une discussion doctrinale approfondie en raison de leur prétendue aversion pour toute nouveauté. La dissertation spéciale d'un des plus savants Mékhitaristes de Venise, le P. Gabriel Avédikhian (4), n'a pas suffi pour éclairer leurs écoles

(1) Voir le livre de M. Mser : *Exercice de la foi chrétienne* (Moscou, 1850, en arménien), et le volume publié à Paris par l'Institut Lazareff de Moscou : *Histoire, dogmes et institutions de l'Eglise arménienne orientale* (1re édit., 1855, in-8°. — 3e édit., 1859, in-18, p. III, pp. 28-39, 71—76).— V. la protestation d'un Arménien devant les Grecs au XIIIe siècle dans les extraits de l'historien Guiragos, traduits par M. Ed. Dulaurier (*Journal asiatique*, Ve série, 1858, t. XI, p. 465).

(2) *Les hymnes funèbres de l'Eglise arménienne*, etc., pp. 39—40 (extr. de la *Revue cathol.*, année 1855).

(3) *Histoire des dogmes chrétiens*, du Dr H. Klée, trad. par Mabire, tom. Ier, pp. 304—312. — Les Nestoriens auraient les premiers soutenu la procession du Père seul, d'après l'auteur de la grande dissertation de *Syris Nestorianis* (Assémani, *Bibliotheca orientalis*, tome III, P. II, pp. 233—235).

(4) Écrite d'abord en arménien, dans son ouvrage sur l'hymnaire dont il sera bientôt question, et puis publiée par l'auteur lui-même en italien : *Dissertazione*

ecclésiastiques sur la profession orthodoxe du dogme du Saint-Esprit comme procédant à la fois du Père et du Fils. Il leur est libre de contester l'interprétation qu'il a donnée de quelques passages d'anciens écrivains, et la décision qu'il tire des actes de conciles tenus en Arménie vers la fin du moyen âge; mais elles n'en ont pas entrepris une réfutation péremptoire et complète. C'est à coup sûr un moyen de résistance qu'elles ressaisiront, lorsque les événements amèneront infailliblement de nouvelles controverses et de nouvelles tentatives d'union.

En attendant que la lumière se fasse sur le terrain de la polémique parmi les chrétiens de race arménienne soumis actuellement en majorité aux chefs de leur religion nationale, il ne sera pas sans intérêt de savoir ce que l'Eglise arménienne a enseigné de temps immémorial sur le Saint-Esprit, et comment s'est faite dans ses offices l'invocation de la troisième personne de la sainte Trinité. Il s'agit de chants liturgiques, qui remontent tous au-delà du XIII[e] siècle, et qui sont restés communs jusqu'au nôtre aux deux communions entre lesquels les Arméniens restent partagés : or, touchant la matière qui nous occupe, ces chants renferment, si nous ne nous trompons, des moyens d'appréciation et des renseignements précieux.

Il est plausible d'admettre que, là même où ils n'affirment pas explicitement la procession du Saint-Esprit ainsi qu'il nous faut l'entendre, ils ne consacrent pas formellement l'hérésie que la subtilité des Grecs a tout d'abord soutenue et propagée : les Arméniens en ont pris la défense beaucoup plus tard; ils en ont fait à leur tour et en font encore l'aliment du schisme (1). En dehors du point controversé, toutes les autres parties du dogme de la sainte Trinité sont traitées avec une rigoureuse justesse dans ces chants qui résument la foi d'une Eglise toujours fort attachée à travers d'incessantes calamités à l'enseignement de ses premiers Pères. Cette foi s'est transmise dans des chants composés par des docteurs célèbres, par des pontifes d'une mémoire sainte et respectée, et dont l'usage s'est perpétué dans toutes les Eglises arméniennes de rite et de langue pendant plusieurs centaines d'années. Une fois adoptés dans leur liturgie, ils sont devenus les garants de la tradition qu'elles avaient reçue des Eglises d'institution primitive, celles de la Syrie et de la Grèce d'Asie. Ici se justifie une fois de plus le mot de Bossuet qui appelle la liturgie le « principal instrument » de la tradition, et l'on dirait des hymnes arméniennes comme de toute liturgie sacrée (2), que c'est une vraie profession de foi, d'une autorité supérieure à celle de tout

sopra la processione dello Spirito santo dal Padre e dal Figliuolo.— Venezia, dalla tipografia di S. Lazzaro, 1824, 1 vol. in-8° (pp. X—123).

(1) *Histoire, etc.. de l'Eglise arm. orient.,* 3[e] édit., p. 57.

(1) *Théologie dogmatique* par le cardinal Gousset, P. II, ch. 2, *De la liturgie comme source de la tradition.*

autre écrit particulier, que « c'est moins l'ouvrage de tel ou tel auteur que le monument de la croyance et de la pratique d'une Eglise entière. »

Nous donnerons la première place, dans les morceaux que nous allons traduire, aux hymnes sacrées de l'hymnaire arménien qui forment le « Canon de la sainte Pentecôte (1). » Nous aurons l'avantage de suivre les traces du meilleur interprète que le grand recueil d'hymnes ait trouvé chez les Arméniens, le P. G. Avédikhian, aussi estimé comme théologien que comme grammairien et comme écrivain au sein de sa nation (2); c'est d'ailleurs avec l'approbation de la congrégation des Mékhitaristes dont il fut longtemps vicaire-général, qu'il a imprimé son grand travail d'exégèse (3). Nous joindrons à la version fidèle des documents susdits les explications qu'ils réclament en plus d'un passage; mais nous y rattacherons quelques citations d'autres pièces oratoires et poétiques de la littérature arménienne qui se rapportent à la profession du même dogme et à la célébration de la même fête.

Après avoir en différents mémoires montré la littérature arménienne sous un autre aspect, comme une mine de sources inédites pour l'histoire orientale, j'ai pris dans le présent travail la tâche du philologue qui livre des matériaux à diverses branches de la science : je croirai n'avoir pas fait inutilement une diversion à la spécialité de mes études, s'il m'est donné d'appeler la sérieuse attention de quelques hommes sur les monuments de théologie chrétienne conservés dans une langue littéraire trop peu cultivée en Europe.

Indépendamment de la forme et de l'étendue de ces chants liturgiques d'une ancienne Eglise, on trouvera dans les hymnes de la Pentecôte un double intérêt ressortant du fond de leur contenu. On les considérerait d'abord avec fruit au point de vue du dogme : car on y remarque une manière toujours élevée de glorifier le Saint-Esprit en invoquant avec lui les deux autres personnes de la sainte Trinité, et l'on doit reconnaître de ce côté l'influence de la tradition apostolique, de l'étude des Pères, et aussi de l'enseignement sévère qui était donné dans les écoles théologiques de toutes les contrées de l'Arménie.

En second lieu, on chercherait dans ces mêmes hymnes la pensée de glorifier pleinement l'Esprit Saint par tous les attributs que lui prêtent les Ecritures, par toutes les allégories qu'il convient le mieux de prendre à cet

(1) Le nom grec Πεντεκοστή, « cinquantième » (jour), a été traduit littéralement par les Arméniens dans le mot *hisnereag*.

(2) Ce Vartabied né à Constantinople en 1751 est mort à Venise en 1827. V. le *Quadro della storia letteraria di Armenia* (pp. 195—196).

(3) *Interprétation des hymnes qui sont en usage dans les offices de l'Eglise d'Arménie* (Venise, Saint-Lazare, 1814, 1 vol. in-4°, pp. 369—412), en arménien. — La dissertation sur la Procession qui forme le complément du commentaire est placée à la fin de ce volume (pp. 721—795).

effet dans la Bible et dans la tradition sacrée. Les auteurs qui se sont attachés à cette pensée étaient des hommes de la plus haute renommée, que les Arméniens de tout rite n'ont pas cessé d'honorer, non-seulement pour leurs talents, mais encore pour leurs vertus et pour leur sainteté ; il sera, nous paraît-il, nécessaire de dire préalablement quelque chose de leur vie.

C'est de la sorte que l'Eglise arménienne a été mise en possession d'une série d'hymnes correspondant à tous les moments de l'office quotidien pendant les sept jours de la semaine de la Pentecôte. Dans le principe, la célébration de la fête était restreinte à un seul jour, le dimanche, et l'on désignait la semaine comme une époque de jeûne. C'est le même usage qui exista à l'origine dans les Eglises d'Occident, et qui se conserva dès un temps reculé chez les Grecs (1) avant qu'ils admissent dans leurs livres de cantiques propres aux autres jours de la même semaine (2). La célébration hebdomadaire de la Pentecôte a été introduite chez les Arméniens par un célèbre patriarche du XII[e] siècle, et il a lui-même composé, comme on le verra ci-après, les hymnes de l'office pour les quatre premiers jours. Toute réserve faite d'ailleurs sur le point controversé, on prendra quelque attention au développement donné à l'hymnologie de cette seule époque de l'année (3) : l'importance attachée à l'invocation du Saint-Esprit est une preuve de plus de l'extension qu'avait prise en Arménie la partie la plus haute des sciences théologiques, c'est-à-dire l'étude et la méditation des saints mystères.

Louvain, — le saint jour de Pentecôte, — 8 juin 1862.

(1) Goar a donné, sous le titre d'« Office de la sainte Pentecôte, » les chants et les oraisons faisant partie des vêpres du dimanche de la fête (*Euchologion sive Rituale Græcorum*, éd. Paris, 1647, pp. 753—765) et expliqué la coutume de le célébrer avec des génuflexions et des signes de pénitence rigoureusement interdits pour tout autre dimanche.

(2) Des invocations empruntées à ces divers cantiques ont été citées en grec et traduites par M. J. Pitzipios dans son livre imprimé par la Propagande : *l'Eglise orientale* (Rome, 1855, P. I, pp. 61—63), en vue de montrer que les Grecs y ont maintenu l'expression de l'orthodoxie.

(3) Les Syriens n'ont possédé, selon toute apparence, qu'une hymne unique pour le premier jour de la fête, que Daniel a reproduite d'après le Bréviaire des Maronites (*Thesaurus hymnologicus*, Lipsiæ, 1846, t. III, p. 217). Les Ethiopiens qui avaient coutume de célébrer le Pentecôte le 18 mai suivant leur calendrier, chantaient une hymne spéciale publiée et traduite par J. Ludolf (*Grammatica æthiopica*, edit. alt., 1702, in-fol., pp. 168—169).

———

§ I.

De la doctrine professée dans les hymnes de la Pentecôte.

La valeur dogmatique du Canon tout entier de « la Sainte Pentecôte » ne peut échapper, croyons-nous, à quiconque examinera avec quelque soin les extraits étendus que nous en donnerons ci-après. Non-seulement, comme nous l'avons déjà dit, les auteurs de ces chants ont envisagé la Trinité divine sous tous ses aspects, pour amener d'une manière plus solennelle la louange de l'Esprit de Dieu; mais encore ils ont répété plus d'une fois, avec la variété permise à leur style poétique, les notions qui servent à établir la divinité de l'Esprit-Saint et à définir ses relations avec les deux autres personnes de la très-sainte Trinité. Ils le proclament consubstantiel au Père et au Fils, égal en honneur et en gloire à l'un et à l'autre; se servant de termes équivalant dans leur idiôme aux mots d'émanation et de procession, ils affirment à diverses reprises l'Esprit procédant du Père, et ils usent de termes non identiques, mais analogues, pour représenter le rapport véritable de l'Esprit avec le Fils, à propos duquel l'expression leur fait défaut plutôt que l'idée. Ainsi l'un de ces poètes sacrés, dans une hymne que nous traduirons en entier, célèbre l'Esprit-Saint « recevant du Fils. » Le commentateur de Venise n'a pas de peine à prouver la portée du passage de saint Jean que le poète n'a fait que répéter à la lettre (1), et à rejeter les explications ambigues des auteurs schismatiques qui combattent jusque dans ce passage l'idée de procession. Or, un nombre considérable d'écrivains de l'antiquité chrétienne n'ont rien opposé à cette idée, quand même ils ne l'ont pas formulée dans le terme consacré depuis; ils ont compris que le Fils de Dieu parle de lui-même, quand il dit au sujet de l'Esprit dont il annonce la venue : « Il recevra de ce qui est à moi. » Leur pensée serait mal interprétée, si on faisait des docteurs arméniens, qui ont commenté expressément le même passage de l'Evangile, des adversaires de la procession de l'Esprit à la fois du Père et du Fils.

Qu'on en juge par ce qui s'est passé dans une chrétienté voisine de la leur en Asie. Il serait difficile de le nier, des écrivains orthodoxes d'entre les Syriens et même des écrivains hétérodoxes ont appliqué les paroles du texte de l'évangéliste saint Jean au Fils comme coopérant avec le Père à la procession de la troisième des personnes divines : suivant S. Jacques de Saroug et d'autres auteurs de sa nation, l'Esprit « reçoit du Fils substantiellement. » ou bien encore reçoit de lui « ce qui appartient à sa substance. » C'est en vain que quelques monophysites de la Syrie ont tenté une interprétation

(1) G. Avédikhian, *Interprétation*, § 246.— *Dissertazione soprà la processione*, pp. 54—55.

métaphorique des mêmes mots en faveur de l'opinion des Grecs qu'il leur convenait d'accréditer, tandis que d'autres de leurs coreligionnaires se sont tenus à la seule vraie ; quand même ceux-ci n'ajoutaient pas le nom du Fils à celui du Père dans la formule du symbole, ils n'admettaient point uue procession extérieure et temporelle qui serait plutôt une mission de l'Esprit, mais une procession substantielle et éternelle en vertu de laquelle l'Esprit Saint est produit par le Père et par le Fils comme par un seul principe (1).

Les sources ecclésiastiques de l'histoire des Arméniens fournissent une démonstration qui est tout-à-fait du même genre : quand la lettre n'est pas affirmative de la notion complète et orthodoxe de la Procession, il n'est rien dans le contexte de nombreux passages qui répugne à leur orthodoxie implicite, rien qui fasse de leurs auteurs des adversaires déclarés du dogme véritable. On en jugera bientôt par la version des cantiques de la Pentecôte ; mais il nous faut tenir compte des inductions tirées par Avédikhian d'autres sources que ces documents liturgiques : car il a interrogé à la fois les docteurs les plus vénérés de l'Eglise arménienne et les actes des anciens conciles de sa patrie.

D'une part, depuis le IVe siècle jusqu'au XIIIe, toute une série d'écrivains célèbres, depuis St-Grégoire l'Illuminateur (2), jusqu'à Vardan dit le Grand et Jean d'Erzingha, a rendu témoignage au dogme de la Procession dans un langage conforme à la tradition. Ceux d'entre eux qui ne l'ont pas défini expressément en termes brefs et clairs, en ont laissé apercevoir l'affirmation sous les formes un peu prolixes de leur langage, et presque toujours ils ont eu recours à des images et des comparaisons symboliques ; la lumière, l'eau, la végétation, la parole, le rapport des lettres soit dans l'écriture, soit dans la formation des mots, leur ont servi également à donner des éclaircissements sur le sens du mystère.

D'autre part, les anciens conciles du clergé arménien n'ont jamais prononcé de sentence contraire à la Procession. Le premier des conciles nationaux où la question fut soulevée, le second concile de Schiragavan, tenu en 862 sous le patriarche Zacharie, a indiqué d'une manière assez claire la nature de la Procession dans l'anathème porté contre ceux qui ne confesseraient pas les trois personnes de la sainte Trinité (3) : « Le Père sans principe, le Fils (issu) du Père, et le Saint-Esprit *de leur essence,* absolument égal et (d'un principe) commun. » Les mots « de leur essence, » qui se

(1) Voir l'article de M. le professeur Lamy : *l'Eglise syriaque et la procession du Saint-Esprit*, dans la *Revue catholique*, livr. de mars 1860, pp. 166—173.

(2) Cité par Agathangelos son historien :« Pater a semet, Filius a Patre, Spiritus ab eis, in eis. » (*Dissert.*, pp. 11—14).

(3) Avédikhian, *Dissertazione*, pp. 65—70. — Que l'on compare, dans la notice citée de M. Lamy, le passage inédit des actes du Concile tenu en 410 à Séleucie, où l'Esprit est dit venir « et du Père et du Fils. »

trouvent encore dans d'autres monuments théologiques (1), ne peuvent être entendus uniquement de la consubstantialité, mais conviennent à l'idée de procession.

Les deux autres conciles nationaux, où la même question fut examinée, furent tenus beaucoup plus tard dans la ville de Sis en Cilicie, l'un en 1251 sous le catholicos Constantin Ier, l'autre en 1342 sous le catholicos Mékhitar. Bien qu'il ne soit pas possible d'établir aujourd'hui d'une manière définitive l'histoire de ces conciles, ils n'ont pas infirmé une doctrine que les plus instruits des Arméniens savaient être conforme à celle de leurs anciens Pères. Les membres du clergé arménien réunis à Sis en 1251, ayant pris connaissance d'une lettre du pape Innocent IV, relative à la procession du Saint-Esprit; admirent la justesse de ses réclamations, et, d'après un historien contemporain, Guiragos ou Ciracos, ils reconnurent la conformité des opinions des « Romains » avec les SS. Ecritures et les SS. Pères (2). On oppose, il est vrai, à cette version un passage de l'*Histoire universelle* de Vardan le Grand qui, d'après le texte original récemment imprimé (3), assure que les Arméniens, aussi bien que les Grecs et les Géorgiens, n'ont pas accédé au désir du Pape, voulant s'en tenir à la foi de leurs ancêtres : et cependant le docteur Jean Vanagan, qui les aurait exhortés à la résistance, est l'auteur d'un discours rapporté tout entier par Guiragos, discours qui avait pour but de faire accepter le dogme. Il s'agit après tout d'un fait qu'on parviendra sans doute à éclaircir et à fixer quelque jour. Quant à l'autre concile de Sis en 1342, son attitude est beaucoup mieux connue. Il adressa au pape Clément une réponse détaillée sur les points fort nombreux où il avait été invité à justifier l'orthodoxie des Arméniens; il soutint, en rappelant les actes de l'assemblée de 1251, que leur Eglise ne s'était jamais opposée à la Procession du Père et du Fils, qu'elle n'avait jamais refusé de la proclamer, et

(1) On lit dans la Ire Homélie de Sévère de Gabales une doxologie finale où l'Esprit, glorifié après le Père et le Fils, est dit « procédant de leur essence » (*ex illorum essentia*). — *Homiliæ Severi ex antiqua versione armena,* ed. J.-B. Aucher, Venetiis, 1827, p. 16—17.

(2) Voir les preuves qu'en a données Tchamitch au tome III de sa grande *Histoire d'Arménie* (pp. 236 et suiv.), et le résumé qu'en a fait Avédikhian (*Dissert.,* pp. 71—74).

(3) Edition de M. J. B. Emin, Moscou, 1861, in-8°, p. 194. — En traduisant antérieurement d'après un Ms. le même passage de Vardan, M. Brosset a suivi une leçon analogue, contraire à l'assentiment du Concile (*Eclaircissements sur l'histoire de la Géorgie,* St-Pétersbourg, 1851, addition XVIII, p. 299). D'après la leçon reçue dans l'histoire de Tchamitch, Avédikhian a interprété dans un sens affirmatif le chapitre très-court de Vardan, qui aura subi aisément des altérations dans les copies manuscrites. Vardan s'est, du reste, prononcé à cette même époque pour l'indépendance du patriarcat d'Arménie dans un traité polémique qui s'est conservé (ancien fonds arménien de la *Biblioth. impér.* de Paris, n° 12).

qu'elle le ferait d'autant mieux à l'avenir, en se trouvant unie à l'Eglise de Rome. Des pièces acquises à l'histoire témoignent de la sincérité et de l'intelligence portées alors par les prélats arméniens dans l'examen de ce point de controverse et de tous les autres (1). Mais la polémique s'envenima peu après, à cause de l'animosité des chrétiens orientaux aussi bien que des Grecs contre les Latins dont ils redoutaient la domination politique.

Dès le XIIIe siècle, et plus encore dans le XIVe, les écoles de plusieurs provinces arméniennes se défendirent d'accepter le dogme tel que les catholiques le définissaient, et cela sans s'inquiéter du démenti qu'elles donnaient aux sentences de leurs anciens docteurs et aux actes de récents conciles : dans les siècles suivants, leur opposition fut encore plus formelle, en ce sens qu'elles voulaient faire croire que le dogme était absolument une nouveauté, et même une invention des Latins au concile de Florence. C'est donc l'esprit de secte et l'esprit de nationalité qui ont fait mettre chez elles en oubli la tradition de la haute antiquité, et l'enseignement des maîtres dont elles invoquaient d'ailleurs constamment l'autorité. Alors aussi on a pratiqué trop souvent l'altération des manuscrits et ces fraudes littéraires qui causent d'incroyables difficultés dans l'usage des sources arméniennes. Il est évident que, dans l'avenir, l'erreur elle-même doit être attaquée dans ses sources, et combattue dans ses véritables promoteurs : comme il est juste, les efforts des théologiens et des polémistes d'Occident doivent se porter sur l'argumentation spécieuse des schismatiques grecs qui ont employé à la défense de leur thèse de si nombreux traités mis au jour presque sans exception. Les dissidents arméniens d'aujourd'hui, il est permis de le croire, cèderont plus facilement sur cet article de croyance, quand la science et la critique européenne auront forcé les théologiens grecs et russes à reconnaître la fausseté de leur doctrine ou plutôt l'inanité de leurs prétentions.

Nous en avons dit assez sur les preuves qu'il importe de tirer des monuments nationaux pour faire l'histoire particulière de cette notion théologique chez les Arméniens. Il appartient à des polémistes d'y revenir expressément en pesant les raisons données par les adversaires de l'unité pour détruire ou affaiblir l'autorité de ces preuves. Puissent venir de nombreux travailleurs, qui apportent avec l'habitude d'une saine controverse le savoir et l'érudition nécessaires dans l'investigation approfondie des sources ici indiquées ! Nous ne devons plus insister que sur une seule considération, que G. Avédikhian n'a pu manquer de faire valoir (2). Dans le cours entier du moyen âge, les docteurs arméniens ne se sont pas appliqués spécialement au point contesté plus tard dans le dogme de la procession du Saint-Esprit ; ils n'étaient pas

(1) *Histoire d'Arménie* dans Tchamitch, tom. III, pp. 339—346.— *Dissertazione* de G. Avédikhian, pp. 74—84. — Voir les pièces traduites en latin dans la *Collectio conciliorum* de Mansi, édition de Venise, tome XXV, col. 1186 et suiv.

(2) *Dissertazione*, pp. 85 - 91.

encore amenés ou forcés par la polémique à une déclaration explicite à ce sujet; ils attribuaient, selon toute vraisemblance, leur valeur intrinsèque aux paroles de l'Evangile qui sont le vrai fondement du dogme. De même que les Pères grecs n'avaient pas défini à Nicée la divinité de l'Esprit avant qu'elle fût niée par Macédonius, de même ils ne se sont pas préoccupés de déterminer la part du Fils dans la procession de l'Esprit dans des termes rigoureux au lieu de figures servant seulement à en faciliter la compréhension (1). C'est la négation d'une partie du dogme, jadis implicitement reçue, qui a provoqué de plus strictes définitions; on dirait donc que le silence ou l'abstention des écrivains arméniens ne fut point de l'hésitation et de l'hostilité. Ils restèrent fort longtemps sans être suffisamment instruits sur l'importance de la difficulté, et ils ne purent l'être pleinement que, quand le Siége de Rome, mis en rapport avec les chrétientés de l'Arménie par les Croisades, eut invité leurs chefs à rendre compte de leur croyance sur cet article et sur plusieurs autres.

C'est à cet endroit que les Arméniens unis ont ajouté à leur symbole depuis plusieurs siècles les mots qui excluent tout doute sur la Procession : ils ont conservé avec leurs rites et leurs usages la langue ecclésiastique et presque toutes les antiques prières de leur Eglise nationale; mais on va juger de quelle nécessité était l'addition faite au texte du *Credo*, tel qu'il était récité dans leur liturgie séculaire pendant la célébration du saint sacrifice (2).

« Nous croyons aussi au Saint-Esprit incréé, souverainement parfait, — *qui procède du Père et du Fils,* — qui a parlé dans la Loi, dans les Prophètes et dans les Evangiles; qui est descendu sur le Jourdain, a annoncé l'Envoyé (le Christ) et a habité dans les Saints. » — Et plus loin : — « Ceux qu disent qu'il y a eu un temps où le Fils n'existait pas, ou qu'il y a eu un temps où l'Esprit-Saint n'existait pas, ou bien qu'ils ont été créés de rien; ou bien que le Fils de Dieu et l'Esprit-Saint sont d'une essence différente; ou encore qu'ils sont sujets au changement et à l'altération, ceux-là sont excommuniés par l'Eglise catholique et apostolique. »

Nous rapportons cet appendice au symbole de Nicée, qui a été récité ou chanté d'ancienne date dans la liturgie arménienne et qui l'est encore présentement dans les offices des deux rites (3), parce que pour glorifier l'Esprit

(1) Voir le chap. de l'*Histoire des dogmes* du D[r] Klee sur la Trinité (tome I[er], p. 285 et suiv.).

(2) Nous empruntons ce passage à la *Liturgia armena,* imprimée en italien et en arménien à Venise par les soins du P. Avédikhian (2[e] édit., 1832, in-8° pp. 52—55).

(3) Voir le *Symbole* dans l'*Essai de grammaire arménienne* du D[r] Bellaud (Paris, 1841, pp. 40—43), dans la Liturgie traduite par l'éditeur de l'*Histoire,* etc. de l'Eglise arménienne orientale (p. 133), et dans le *Codex liturgicus ecclesiæ orientalis,* du D[r] Daniel (Leipsig, 1853, p. 457), d'après une version russe autorisée.

comme Dieu, on y affirme l'éternité, la consubstantialité et l'immuabilité de la troisième en même temps que de la seconde des personnes divines.

§ II.

De la composition des hymnes, de leur style et de leurs sources.

Le second point que nous tenons à mettre en lumière dans ces pages d'introduction, c'est le caractère des chants liturgiques destinés à solemniser la fête de la Pentecôte et les six journées qui la suivent. Ils sont nourris constamment du suc le plus pur des Saintes Ecritures : les rapprochements et les exemples, les images et les symboles sont empruntés constamment à la Bible, à l'Evangile, et cela dans le sens de la tradition apostolique. Chaque auteur a reproduit, avec certaines variantes, mais sans altération ni amplification, les termes sacrés, et jamais il ne s'est servi d'images qui ne fussent pas en harmonie avec le langage figuré des livres hébraïques.

Il va de soi que les auteurs des hymnes de la Pentecôte se sont fondés principalement sur les deux chapitres connus de l'évangéliste St-Jean en ce qui touche la venue et l'action de l'Esprit-Saint; mais ils ont remonté, d'autre part, jusqu'aux premiers versets de la Genèse pour comparer les uns aux autres les attributs de l'Esprit sanctificateur. Il leur importait de montrer cette partie du dogme de la Trinité sous tous les aspects auxquels on le découvre déjà dans l'ancienne Loi : c'est pourquoi ils reviennent, en diverses occasions, aux faits de la création rapportés à une intervention éminente et manifeste de l'Esprit de Dieu. Ils ont cherché les harmonies de l'un et l'autre Testament en parlant de la coopération de l'Esprit-Saint à l'œuvre de la Rédemption, à la fondation de l'Eglise, à la régénération baptismale et à la sanctification des croyants. Ils ont puisé beaucoup dans les Psaumes, dans les Prophéties, dans les Livres sapientiaux : c'est bien là le secret de leur éloquence. Nous dirions en un mot que leurs stances sont autant d'élévations sur le même mystère, tirées de la méditation des Livres saints : les hymnes de la Pentecôte ainsi que bien d'autres hymnes du Charagan, ont à ce point de vue beaucoup de rapport avec les *Elévations* de Bossuet, si l'on considère l'intention, la méthode, le ton aussi bien que les sources communes de ces pieux ouvrages.

Le premier thème de chaque chant, c'est la manifestation de l'Esprit de Dieu, célébrée le cinquantième jour après Pâques, la descente de l'Esprit Saint sur les apôtres dans le Cénacle. Mais il est amplifié de diverses manières : tantôt une invocation à la sainte Trinité amène la louange de l'Esprit adorable en égalité avec les personnes divines; tantôt une invocation directe au Christ renferme une sorte de profession de foi sur la part de l'Esprit à la Rédemption, sur le rapport de sa mission avec celle du Verbe.

En d'autres chants, l'Esprit est loué principalement avec les attributs de créateur : il a donné la vie aux êtres ; il a créé la lumière dans le monde, et il est l'auteur de l'illumination des Apôtres. Il a créé les anges, qui sont ses adorateurs et ses serviteurs ; c'est lui aussi qui produit la sanctification des hommes : son action s'étend à toutes les créatures intelligentes. L'Esprit est le rénovateur des êtres, le régénérateur des âmes ; il a répandu les délices de la grâce sur les Apôtres, et par eux incessamment dans le monde. Il a assuré aux hommes l'adoption divine qui les fait enfants de Dieu ; il les pénètre et les enflamme des feux d'un saint amour. L'effusion du divin Esprit serait comparée à un breuvage de vie et d'immortalité.

On ne trouve le nom de Paraclet ni transcrit, comme l'ont fait souvent les Latins, ni traduit isolément comme épithète ; mais il est rendu en plusieurs endroits des hymnes par le mot arménien, *Mekhitaritch*, signifiant « consolateur, » et l'Esprit est invoqué comme venant « consoler » les Apôtres. On rencontre donc, même en Orient, l'acception restreinte de Consolateur dans laquelle on a pris d'ordinaire en Occident le grec Παράκλητος, au lieu de l'interpréter dans le sens le plus élevé d' « auxiliaire » ou d' « assistant » (διὰ τὸ παρακαλεῖσθαι) (1).

Les emprunts perpétuels à l'Ecriture, les allusions et le langage, sont d'accord avec la méthode des écrivains les plus respectés de la nation arménienne, qui ont cultivé les lettres dans un esprit profondément religieux. Ils ont composé des travaux d'exégèse sur les livres des deux Testaments, et, quand ils ont produit d'autres ouvrages du genre des discours, des homélies et des panégyriques, de même quand ils ont écrit en vers, ils ont toujours puisé à pleines mains leur éloquence dans celle de la Bible. Dans le nombre des écrits qui se sont conservés en arménien et qui sont en partie imprimés, il en est plusieurs qui attestent au plus haut point l'attention donnée à l'exégèse sacrée dans les écoles monastiques du moyen âge en Arménie. Un moine du X[e] siècle, saint Grégoire de Nareg, qui a rendu illustre le cloître de ce nom, a déployé toutes les ressources de la langue poétique dans des textes en prose rhythmique, que l'on peut comparer aux plus belles poésies : le commentateur suave du Cantique des Cantiques a laissé des prières ou élégies sacrées, des panégyriques, et des morceaux lyriques, qui sont comptés parmi les chefs-d'œuvre de la littérature arménienne ; on citerait un *Kandz* ou « Trésor, » chant sans mesure régulière, composé par lui sur la descente du Saint-Esprit.

(1) Voir la Théologie dogmatique du D[r] Klee (T, II, p. 164, 3[e] édit.), qui le traduit par l'allemand *helfer*, et la version neérlandaise de l'Evangile St-Jean par M[r] le professeur Beelen, qui le rend par le nom de *helper* (ch. XIV, v. 15—16), tome I[er]. Louvain, 1861, p. 624, note.

§ III.

Des auteurs des hymnes de la Pentecôte.

Une tradition littéraire acceptée dans toutes les écoles attribue les hymnes de cette fête à des écrivains fameux de la nation arménienne ; les plus anciens ont vécu dans le Ve siècle ; les plus récents dans la seconde moitié du XIIe. Cette question d'âge est importante : car, nos hymnographes sont antérieurs à l'époque où l'esprit de schisme a introduit une recrudescence d'animosité et de violence dans les querelles théologiques, spécialement dans les controverses relatives à la Procession ; en second lieu, plusieurs d'entre eux, quoiqu'ayant pris une attitude très-ferme devant les Grecs pour défendre l'enseignement et les pratiques de leur Eglise nationale, sont réputés orthodoxes par les Arméniens unis aussi bien que par les dissidents, parce qu'ils n'ont pas repoussé obstinément et sciemment un point de croyance qui aurait été exposé et discuté en pleine connaissance de cause, et dans une parfaite liberté. Il est vrai de le dire des deux prélats du nom de Nersès qui ont brillé dans le Ier siècle des croisades par leur charité autant que par leurs lumières, mais qui n'ont pu mener à fin la réconciliation de leur Eglise avec les Grecs et avec les Latins, comme ils le souhaitaient de bonne foi.

Les deux premiers chants des hymnes du jour même de la Pentecôte sont attribués à Moïse de Khorène, historien de l'Arménie, dit aussi le grammairien ou le savant à cause de l'influence qu'il a exercée par ses écrits sur le développement de la langue arménienne : de ce nombre sont des homélies et des hymnes sacrées. Le ton et le style de ces *Charagans* ne s'opposent point à l'âge reculé auquel on les reporte ; il n'y aurait non plus sous ce rapport aucune difficulté à les mettre sous le nom de Jean Mantagouni, disciple de Mesrob, que donne, il est vrai, un seul manuscrit : car le patriarche Jean, premier du nom (1), qui fleurit vers la fin du même siècle (480), est le pieux écrivain qui a non-seulement composé lui-même vingt homélies dogmatiques et morales de tout temps admirées pour l'onction du langage et pour la pureté du style, mais encore a mis en ordre les prières qui sont restées en usage jusqu'aujourd'hui comme fondement de la liturgie arménienne pour la célébration de la messe.

Le troisième Charagan du jour principal de la fête, ainsi que les Charagans des quatre jours suivants, sont rapportés unanimement à Nersès *Schnorhali* ou le gracieux, qui fut Catholicos d'Arménie de l'an 1166 à l'an 1173. Les Charagans du 6e et du 7e jours appartiendraient, d'après quelques manuscrits, à un personnage presque contemporain du premier, et célèbre comme lui par son éloquence, Nersès de Lampron, archevêque de Tarse, mort en 1198. Voici quelques détails biographiques sur chacun d'eux afin

(1) *Quadro della storia letteraria di Armenia,* pp. 30—32.

que l'on juge de leur autorité comme prélats et comme écrivains dans un siècle où la majorité de la nation arménienne, vivant en partie sous des chefs barbares ou musulmans, avait des relations passagères, mêlées de défiance et de rivalité, avec les autres nations du monde chrétien.

Nersès IV, qui descendait des Arsacides par son bisaïeul, Grégoire Magistros, est surnommé tantôt *Schnorhali,* c'est-à-dire « gracieux, » à cause des grâces d'intelligence et de parole qui brillèrent en lui, tantôt *Claïetzi,* ou de Clah, du nom de la résidence qu'il choisit, la forteresse de Rom-Clah (château des Romains) sur la rive occidentale de l'Euphrate. Sa réputation de théologien et d'écrivain est justifiée par les œuvres considérables que l'on possède encore sous son nom. Ce ne sont pas seulement des poèmes de longue haleine, tels que son poème sur « Jésus Fils de Dieu » (*Hisous orti*) en huit mille vers, et son histoire épique de l'Arménie dans les siècles antérieurs au sien. Ce sont aussi des ouvrages en prose qui se rapportent aux affaires religieuses de son temps : son discours aux évêques présents à son sacre, sa Lettre pastorale ou encyclique adressée, lors de son avènement au patriarcat (1166), au clergé d'Arménie et à toutes les classes de la nation. ses lettres théologiques où il expose à d'illustres étrangers les doctrines alors controversées de manière à mettre en relief chez les chefs de l'Eglise arménienne le respect des antiques traditions. On vante aussi ses commentaires parmi lesquels celui sur l'Evangile de St Mathieu, ses homélies, ses instructions, sans oublier le recueil souvent imprimé de ses courtes prières pour toutes les heures de la journée. La mémoire de Nersès IV est restée chère à tous les Arméniens, qui célèbrent sa fête le 13 août, et qui ont inséré sa vie dans leurs ouvrages d'hagiographie (1).

Les circonstances expliquent en partie l'ambiguité des termes dont Nersès s'est servi dans la profession de foi qu'il rédigea en 1166 par ordre de l'empereur de Byzance, Manuel, comme exposé de la foi de l'Eglise arménienne : dans cette pièce, il avait en vue surtout les Grecs, et on croirait qu'il fit en sorte de ne pas les offenser directement sur un article de leur symbole auquel ils tenaient beaucoup, au moment où se négociait leur réconciliation religieuse avec les Arméniens. Voici la traduction latine de la phrase qui concerne l'Esprit Saint dans l'exposé des dogmes (2) : « Quoad essentiæ » caussam ex Patre solo, quoad verò habitudinem (seu possessionem) dis- » tributionemque gratiarum ex Patre pariter et ex Filio procedit. » Nersès était profondément imbu de la théologie grecque, et il s'était approprié la

(1) *Vies des Saints,* en arménien, publié par le P. J.-B. Aucher (Venise 1813), tome V, pp. 33 à 43. « Vie de notre saint père Nersès de Clah, dit *Schnorhali.* » — Cfr. l'*Armenia,* de l'abbé Cappelletti (Florence, 1841), tome III, p. 71.

(2) *S. Nersetis Clajensis opera* (version de l'abbé Joseph Cappelletti), Venetiis, 1833, t. I, pp. 207—208. — Voir la traduction française du même passage dans l'ouvrage cité : *Histoire, dogmes,* etc., p. 67.

doctrine de S. Jean Damascène qui avait tenu sur le même article du symbole un langage analogue (1) : comme lui, il avait en cet endroit reconnu que l'Esprit procède du Père par le Fils. Ainsi essaierait-on de justifier les expressions employées à dessein par Nersès dans son exposé dogmatique irréprochable partout ailleurs; mais on a lieu de regretter cependant la concession qu'il jugea utile de faire aux Grecs en cette matière (2).

La conduite de Nersès fut toujours prudente et réservée, et, s'il ne réussit pas dans l'union projetée des Arméniens et des Grecs sous l'empereur Manuel Comnène, il resta estimé pour l'esprit de sagesse et de conciliation dont il avait fait preuve. Les Grecs le comparèrent pour son éloquence à Jean Chrysostome, et l'appelèrent, en souvenir de Grégoire de Nazianze, « le *théologien* des enfants de Thorgom, » comme les Arméniens se nommaient eux-mêmes.

On a pu dire de ses hymnes sacrées (3), que « le langage y a l'éclat de la perle et que les pensées y respirent la sagesse de Dieu, qu'elles renferment, sous les formes d'un style toujours noble et lucide, d'admirables idées de science théologique et de profondes interprétations des paroles divines. »

Nersès de Lampron présente avec le catholicos Nersès bien des traits de ressemblance. Il laissa comme lui une mémoire très-vénérée à cause de la sainteté de sa vie (4); il eut comme lui en partage une éloquence fort admirée qui a passé dans ses écrits conservés et en partie imprimés : tels sont ses lettres, ses homélies, son discours synodal prononcé en 1179 devant le clergé d'Arménie rassemblé à Rom-Clah, et son principal ouvrage qui est une explication fort étendue de la liturgie de la messe, qu'on n'a encore traduite dans aucune langue européenne (5). On reconnaît Nersès de Lampron comme l'auteur de plusieurs hymnes du Charagan chantées le jour de Pâques, le dimanche *in albis*, le jour de l'Ascension, et pour la fête des fils et petit-fils de S. Grégoire l'Illuminateur (6); il serait donc plausible de lui attribuer aussi les chants hymnologiques qui servent à l'office des deux derniers jours de la Pentecôte.

(1) Lib. *de fide orthodoxa*, c. 12. « Quia Filii quoque Spiritus dicitur, non velut ex ipso, sed per ipsum ex Patre procedens. Solus enim Pater auctor est. » — V. Avédikhian, *Dissert.*, pp. 107—110.

(2) Cfr. Dr Fréd. Windischmann, dans ses *Communications* sur l'histoire de l'Eglise arménienne (*Theologische Quartalschrift* de Tubingue, ann. 1835, pp. 23—24.

(3) Le P. Aucher, loc. cit., p. 338.

(4) Le P. Aucher a donné sa biographie dans ses *Vies des Saints*, tome V, pages 344—353.

(5) L'édition arménienne est intitulée : « Institution de l'Eglise et explication du mystère de la messe. » (Venise, 1847, vol. in-8°).

(6) *Quadro*, p. 98.

§ IV.

Remarques sur le texte suivi dans la version des hymnes.

Nous ne pouvons passer à la version annotée des chants de la Pentecôte, sans dire quel sera le caractère de notre version, et quel est le fondement du travail lui-même. La traduction sera littérale, c'est-à-dire, suivant fidèlement stance par stance le texte original des hymnes ; en quelques endroits on remarquera entre parenthèses des termes destinés à l'éclaircir, et là où elle sera chargée de mots qui la feront ressembler à une paraphrase, nous nous en référons à l'autorité du P. Gabriel Avédikhian : nous profiterons en de tels passages des gloses par lesquelles il a cru devoir élucider la lettre du texte dans son commentaire perpétuel. Dans les notes assez longues que nous joindrons à la version de quelques stances, nous résumerons aussi clairement que possible les explications du savant Mékhitariste, relatives au fond dogmatique : mais nous ne relèverons que par exception les variantes qu'il a scrupuleusement signalées d'après de très-anciens manuscrits.

Il est bon que l'on sache en outre que le texte auquel nous conformons notre version est identiquement le même que celui que le docte Mékhitariste de Venise a pris pour base de son travail dans son explication approfondie de l'hymnaire. Il se trouve sans aucune différence notable dans le livre dit *Charagan* ou *Charagnots* imprimé depuis deux siècles en différentes localités pour les communautés arméniennes de l'Eglise qui s'intitule orientale. Nous avons eu sous les yeux l'édition du Charagan ou hymnaire arménien donnée par l'évêque Osgan à Amsterdam en 1664 (1), et une autre édition du même recueil, imprimé à Constantinople en 1815 pour l'usage des chrétiens du rite arménien oriental dans cette ville (2).

Nous n'ignorions point que les Mékhitaristes de Vienne, en insérant les hymnes du Charagan dans leur édition en trois volumes du bréviaire de l'Eglise arménienne, y avaient introduit d'assez nombreuses corrections ayant pour objet de préciser l'expression là où elle leur avait paru laisser quelque doute au point de vue de la vraie croyance (3). Mais nous devions nous tenir à l'intérêt historique et traditionnel de ces chants dont on a respecté si long-

(1) Cantiques spirituels avec notes de musique en l'honneur de Dieu et des bienheureux, etc., imprimés à Amsterdam, à l'imprimerie qui est sous la protection de l'Eglise d'Echmiadzin, l'an de N. S. J.-C. 1664, et de l'ère arménienne 1113 (volume in-8°), pp. 364—402.

(2) Volume in-8°, de l'imprimerie de Jean Boghos, avec gravures sur bois, pages 409—434.

(3) On a jugé diversement la nécessité de ces corrections. Mais bientôt, sans doute, le nouveau conseil de la Propagande pour les rites orientaux s'occupera de la publication des livres liturgiques arméniens et de la nature des quelques changements qu'ils réclament.

temps la lettre, sauf à en expliquer çà et là l'inexactitude ou l'obscurité. Nous nous sommes applaudi d'avoir pris ce parti d'autant mieux que les éditeurs de Vienne n'ont fait de changement notable au texte des hymnes de la Pentecôte qu'en fort peu d'endroits (1); telle est l'addition des mots *et du Fils* (*ïev h-ortwoï*) dans les passages où l'auteur arménien avait parlé de l'Esprit comme procédant du Père, ou encore comme sorti du Père, ou comme envoyé par le Père. Il nous suffira d'indiquer la portée de cette correction toute récente dans le complément de plusieurs notes.

§ V.

Hymnes du premier jour de la descente du Saint-Esprit.

Les premiers chants consacrés dans le Canon de la Pentecôte à la fête proprement dite, célébrée le dimanche de temps immémorial, sont des Charagans remontant jusqu'au Ve siècle qui est l'âge classique de la littérature arménienne : la tradition, comme nous l'avons dit, les attribue soit à Moïse de Khorène, soit à Jean Mantagouni. Ils ont pour complément une hymne, composée sept cents ans plus tard par Nersès Schnorhali qui est aussi l'auteur des hymnes chantées les quatre jours suivants.

Le premier Charagan, qui est l'hymne de bénédiction psalmodiée à la fin de la nuit, célèbre la descente de l'Esprit de Dieu sur les Apôtres ; il raconte le miracle qui s'est opéré à Jérusalem, mais en rappelant à la fois la manifestation de l'Esprit sous la figure de la Colombe au baptême de Jésus dans les eaux du Jourdain, et son apparition sous la figure du feu ayant la forme de langues :

« Au moment où la Colombe envoyée descendit des hauteurs (du ciel) avec un bruit retentissant, telle qu'une lumière éclatante elle embrâsa sans les consumer les disciples qui étaient assis dans le saint Cénacle.

» Colombe spirituelle (2), insondable lui-même, mais sondant la profondeur des secrets de Dieu qu'il a reçus du Père, il annonce le second et terrible avènement (3) (du Christ) : celui que l'on a proclamé consubstantiel (4) (au Père et au Fils).

(1) *Breviarium Ecclesiæ armenæ*, tomus III (Vindobonæ, 1839, in-8°).— *Pentecoste* (pp. 511—618).

(2) L'Esprit est appelé Colombe immatérielle, dit Avédikhian (p. 371), « à cause de sa douceur, de sa mansuétude, de sa tendresse envers les enfants de l'Eglise, que l'on comparerait à ses nourrissons. »

(3) Les mots rapportés par S. Jean (ch. XVI, v. 13) : « et quæ ventura sunt annuntiabit vobis, » sont appliqués d'ordinaire à toute prédiction de l'avenir.

(4) Le mot ici employé (*hamakoïagan*) a presque invariablement le sens de *consubstantialis*, ὁμοούσιος ; comme on peut le voir dans les nombreux exemples

» Béni soit au plus haut des cieux l'Esprit saint, procédant du Père (1); par qui les Apôtres ont été abreuvés de la coupe d'immortalité et ont convié la terre au ciel.

» Dieu donnant la vie, Esprit ami des hommes! tu as éclairé par des langues de feu ceux qui étaient assemblés dans un commun amour (2) : c'est pourquoi nous célébrons en ce jour ta sainte venue!

» Les saints Apôtres furent ravis de joie par ta descente, et voilà que, grâce (au don) de parler plusieurs langues, ils appellent à l'union les (peuples) jusqu'alors séparés les uns des autres. C'est pourquoi nous célébrons en ce jour ta sainte venue.

» En vertu du saint baptême spirituel (que tu leur as conféré), tu as revêtu le monde entier par leurs mains de robes d'un tissu neuf et d'un aspect éblouissant. C'est pourquoi nous célébrons en ce jour ta sainte venue. »

L'ancien hymnologue a compris en quelques stances toutes les données essentielles qu'on lit au chapitre II des *Actes des Apôtres* sur le miracle de la Pentecôte. L'exégèse sacrée les a mises plus d'une fois en lumière par une interprétation que l'on dirait unanime et irréfragable, et l'histoire ne peut mieux faire que les énoncer brièvement comme bases de l'édifice qui s'est élevé à travers les siècles suivant les promesses du Christ. Voici comment les a résumées un illustre théologien d'Allemagne, M. Ignace Joseph de Doellinger, dans un volume qui ouvre sa vaste composition sur l'histoire de l'Eglise (3).

« De même que le feu pénètre jusqu'à l'intérieur des choses tandis que l'eau demeure à la superficie, de même l'Esprit d'en haut, dont le feu est le symbole, devait pénétrer les Apôtres et les disciples jusqu'au plus profond de l'âme et les remplir de ses dons : suivant la parole de Jésus, il devait les revêtir de la force qui vient d'en haut (*Evang. S. Luc.*, c. XXIV, v. 49). Cette communication fut annoncée par le retentissement d'un vent impétueux et par l'apparition de flammes sous la forme de langues, symboles de

du *Trésor de la langue arménienne* (Venise, 1837), tome II, p. 13. Cependant Avédikhian admet qu'on pourrait le prendre pour un adverbe, signifiant *universellement :* « lui qu'ils (les Apôtres) ont proclamé dans l'univers entier. »

(1) Ici, pour la première fois, on trouve dans le texte du Bréviaire arménien de Vienne (p. 512) l'insertion des mots : *et du Fils,* d'après le système de correction dont nous avons parlé à la fin de l'introduction.

(2) En appelant le St-Esprit vivifiant, et plus haut en le disant « procédant du Père, » l'auteur paraphrase l'addition faite au symbole de Nicée dans le premier concile de Constantinople, en vue de combattre les partisans de Macédonius qu'on nomma « ennemis de l'Esprit. » — La seconde épithète de cette même stance est empruntée au Livre de la *Sagesse* (c. I, v. 6, et c. VII, v. 23) : « Benignus (φιλάνθρωπον) est enim Spiritus sapientiæ... »

(3) *Le christianisme et l'Église au temps de leur établissement.* Ratisbonne, 1860, p. 44 (en allemand).

l'esprit et du don nouveau des langues, sur la tête des disciples ressemblés, ainsi que des femmes qui se trouvaient parmi eux. Le premier effet de cette communication fut un état d'extase dans lequel ceux qui l'avaient reçue se mirent à parler dans des langues étrangères qui leur étaient jusque là tout à fait inconnues, particulièrement en grec, en persan, et même en différents dialectes de ces idiômes... Tel fut le commencement, telle fut l'inauguration du grand œuvre qui devait unir de nouveau en une seule grande société le genre humain divisé et partagé en nations de sentiments hostiles depuis la confusion des langues : dans cette société, toutes les langues allaient être transformées en instruments d'une même et unique vérité, et les peuples jusqu'alors profondément séparés, devaient être reliés les uns aux autres dans l'unité supérieure de l'Eglise. Deux fois encore eut lieu, d'une manière aussi frappante, extérieure et sensible, la communication de l'Esprit Saint ou plutôt le renouvellement de sa première manifestation à la fête de la Pentecôte (1)... Dans toutes les autres occasions, les dons de l'Esprit furent communiqués par les Apôtres, mais sans des signes de cette nature ; on le reconnaissait seulement aux effets qu'il produisait dans l'homme. »

Les chants qui font suite au premier Charagan et que distingue la répétition d'une même finale en rapport avec les différents moments de l'office arménien, depuis le matin jusqu'à midi, reprennent la louange de l'Esprit Saint tantôt dans des termes tout à fait généraux, tantôt avec des allusions au mystère du jour. Ils sont pleins de traits qui s'accordent avec l'ancienneté présumée de leur rédaction : mais, comme le P. Avédikhian l'a dit des sources de la patrologie arménienne, ils reproduisent l'expression encore incomplète qui avait été usitée dans les premiers siècles sur les rapports de l'Esprit avec le Fils.

« La Trinité indivisible et la Toute-Puissance céleste a fait luire sa divine lumière dans le monde (2) : adressons-lui des bénédictions par nos cantiques !

» L'Esprit de Vérité, l'Esprit Saint qui est descendu des cieux aujourd'hui, et qui a reposé sur les Apôtres : adressons-lui des bénédictions par nos cantiques !

» Celui qui, suivant des desseins de rédemption, s'est manifesté (jadis) au (Roi) Prophète (3) au sujet de sa descente d'aujourd'hui au milieu des Apôtres ; adressons-lui des bénédictions par nos cantiques !

(1) *Act. Apost.*, c. IV, v. 31 ; c. X, v. 46.

(2) Que l'on donne un sens actif ou un sens passif au participe arménien qui a l'acception de luire ou briller dans cette phrase, il s'agit de la glorification de la sainte Trinité par la descente de l'Esprit : c'est par sa révélation que la triplicité des personnes divines a été manifestée aux hommes (*Explic.*, p. 372).

(3) Il est plus d'une prophétie qui se rapporte à la venue de l'Esprit Saint ; mais, selon Avédikhian, cette stance fait allusion plus particulièrement à deux versets du

» Nous célébrons la descente de l'Esprit qui a consolé les Apôtres en reposant sur eux en langues de feu : béni soit-il dans les siècles !

» Nous célébrons la manifestation (sensible) de l'Esprit (1) ; nous l'exaltons, nous le confessons notre Dieu régénérateur et vivifiant : béni soit-il dans les siècles !

» Comblés de joie aujourd'hui par l'Esprit, nous reconnaissons comme (notre) Dieu l'Esprit Saint, qui est procession (2), et qui remplit toutes choses : béni soit-il dans les siècles !

» Bénissez le Seigneur et exaltez-le dans l'éternité ; bénissez l'Esprit Saint, procédant du Père, consubstantiel au Fils (3) ! Bénissez et exaltez à jamais Dieu qui est venu aujourd'hui sous (la figure) de langues de feu pour le discernement de l'intelligence (4) !

» Peuples nouveaux, réjouissez-vous aujourd'hui de la descente de l'Esprit Saint, glorifiant en lui l'issu du Père (5) !

» Ils se réjouissent aujourd'hui, les Apôtres parés des grâces de l'Esprit Saint, glorifiant en lui l'issu du Père !

» Les créatures ont été aujourd'hui transportées d'allégresse à cause de la

Psaume LXVII *Exsurgat Deus* (v. 14 et 15) : « Pennæ columbæ deargentatæ, et posteriora dorsi ejus in pallore auri ; dum discernit cœlestis reges super eam, nive dealbabuntur in Selmon. » — « Vous vous relèverez (enfants d'Israël) avec l'éclat et la légèreté de la colombe au plumage argenté, aux ailes nuancées d'une pâle teinte d'or. Lorsque le Tout-Puissant aura dissipé les rois qui opprimaient son héritage, son peuple brillera comme le Selmon couvert de neige.» (Trad. des Psaumes par M. l'abbé Bondil).

(1) L'apparition de l'Esprit a été rendue sensible par le souffle du vent et par les langues de feu.

(2) Le texte fait suivre par apposition le nom de l'Esprit du substantif *peghkhoumn* qui signifie littéralement « écoulement, émanation, » mais qui a dans la langue théologique l'acception connue du grec ἐκπόρευσις, du latin *processio.* Peut-être le même mot placé isolément aurait-il en cet endroit une signification active, mais plutôt littérale : l'Esprit *dispensateur* (de la vie) en tant qu'associé à la création de tout ce qui existe. Mais dans des cas analogues, alors qu'on le traduirait par *diffusion* ou *production,* il est suivi le plus souvent d'un génitif. Voir le *Trésor de la langue arménienne,* t. I, p. 493.

(3) On lit dans le Bréviaire de Vienne (p. 516) : « procédant du Père *et du Fils,* consubstantiel à *ceux-ci.* »

(4) Le feu et la lumière indiquent la faculté de discerner profondément : l'Esprit Saint donne à ses élus avec la connaissance des langues la puissance de discerner la vraie science d'avec la fausse. *Explic.,* p. 373.

(5) Dans ces versets qui suivent dans les heures arméniennes le chant du *Magnificat,* l'auteur substitue au participe *peghkhogh* (procédant) le participe présent *elogh,* pris comme synonyme : *exiens* (sortant, étant issu de). La formule est complétée trois fois par les mots *et du Fils* dans le Bréviaire susdit (*ibid.*).

venue de l'Esprit Saint en toute vérité (1), glorifiant en lui l'issu du Père!

» O Divinité qui es présente partout, mais qui es descendue (cette fois) du ciel (sur la terre) au bruit d'un souffle impétueux, Esprit Saint, aie pitié de nous !

» Toi qui remplis tout de ta force, et qui es venu résider dans la troupe des Apôtres, Esprit Saint, aie pitié de nous!

» Toi qui es indivisible dans la divinité, mais qui, partagé en langues de feu, t'es reposé sur les Apôtres, Esprit Saint, aie pitié de nous (2)! »

Voici les dernières stances qui sont en usage vers la fin de l'office du matin dans les mêmes hymnes réputées de composition antique (3) :

« Toi qui reposes assis sur le char des Chérubins, tu es descendu du ciel en ce jour sur la troupe des Apôtres, ô Esprit Saint : tu es béni, ô roi immortel!

» Toi qui t'avances sur les ailes des vents (4), tu as reposé en ce jour sur les Apôtres, divisé en langues de feu, ô Esprit Saint : tu es béni, ô Roi immortel!

» Toi qui veilles avec providence sur tes créatures, tu es descendu aujourd'hui pour fonder et affermir ton Eglise, ô Esprit Saint : tu es béni, ô Roi immortel!

» Les douze hommes choisis, s'étant rassemblés (5), demeuraient dans le Cénacle avec foi à la promesse du Père.

(1) L'épithète *véritable*, appliquée à l'idée de venue, signifie que cette manifestation de l'Esprit n'est plus partielle comme celles dont parlent la Loi et les Prophètes, mais plus complète que toutes les autres, d'une plénitude entière, et d'une durée sans fin. Jésus-Christ parlait de l'Esprit que recevraient ceux qui croiraient en lui quand il disait en invoquant les Ecritures (*Evang. S. Joann.*, c. VII, v. 13-14): « Du sein de celui qui naît en moi, il coulera des fleuves d'eau vive. » L'Evangéliste ajoute : « L'Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'était point encore dans sa gloire. » — *Explic.*, pp. 373—74.

(2) Cette formule que l'on retrouve dans la quatrième partie de tous les Charagans, intitulée : *Oghormeaï* (aie pitié), est en rapport avec la récitation du Psaume *Miserere*, qui est d'un usage invariable dans cet endroit de l'office quotidien. mais qui précède l'exécution des stances appropriées à la fête.

(3) Les Arméniens distinguent cette section des hymnes sous le nom de *Ter ïer-knitz*, « Seigneur du haut des cieux, » parce qu'elle suit à cette heure de l'office le chant du Psaume 148, *Dominus de cœlis*.

(4) Ce passage fait allusion à deux textes de l'Ecriture, au verset 3 du Psaume CIII : « Qui ambulas super pennas ventorum, » et au 2e verset de la Genèse : « Spiritus Dei ferebatur super aquas.» Si l'Esprit a produit les choses visibles par l'effet de son souffle sur les eaux, de même dans le baptême il fait naître à la vie spirituelle les âmes des fidèles. Il a rendu les apôtres rapides comme le vent, actifs comme le feu, ainsi qu'il a été dit au Psaume CXLVIII, v. 8 : « Ignis,.. spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus. » — Avédikhian, *Explication*, p. 374.

(5) Il s'agit ici non-seulement des douze Apôtres, mais encore des disciples et des

» Le Saint Esprit s'est manifesté aux Saints : il a transporté de joie les Apôtres se tenant avec foi dans le Cénacle.

» Ils ont été abreuvés du feu vivifiant, et, s'en étant allés, ils en ont abreuvé l'univers. Ceux qui en ont bu ont possédé la vie ! »

Le Canon du premier jour a pour complément un chant destiné à l'office de midi (1), dans lequel on reconnaît une composition toute différente de celle des précédents : ce serait une addition faite à l'ancien hymnaire par Nersès le gracieux. Quoique plus moderne, ce morceau de poésie liturgique n'offre pas moins de difficultés d'interprétation, comme on va en juger par les notes étendues dont nous accompagnons sa version :

« L'Esprit Saint, qui a procédé incessamment (et) souverainement de la source toujours féconde (sortie) du Père (2), (— c'est à dire, — du Fils); l'Esprit qui s'est répandu aujourd'hui avec impétuosité sur les Apôtres, remplissant toutes choses (3) : bénissez-le en l'adorant !

» L'Esprit Saint, qui (est issu) de l'Être éternel et immuable, consubstantiel par nature, inséparable du Fils par aucune distinction, et coopérateur de la création (4); lui, qui a, sous (la figure) du feu, partagé les langues

premiers fidèles dont ils étaient les chefs, et qui ne les avaient point quittés depuis l'Ascension du Seigneur.

(1) Cette heure de l'office est dite *dschachou* ou du repas, parce qu'elle suit de près le moment du premier repas avant le milieu du jour.

(2) Avédikhian a consacré une vraie dissertation à cette première stance, afin d'établir le rapport et le sens des mots (pp. 375—379). Il rattache au nom du Fils (*orti*, ablatif : *hortwoï*) en manière d'apposition le substantif *source* (*haghpeghên*, ablatif singulier de *aghpiour*), auquel il donne pour épithète le composé (*harachardj*) qui le précède dans la construction. Sur l'autorité des manuscrits aussi bien que des éditions imprimées de l'hymnaire, il explique ce composé, par analogie avec d'autres composés arméniens, comme renfermant une forme contractée du nom de Père (*har* pour *haïr*); en conséquence il l'interprète, non pas à la lettre : « source coulant perpétuellement, » mais d'après un sens traditionnel : « Source jaillissant du sein du Père. » Il l'a lui-même traduit en italien de la manière suivante : « Spirito santo, incessabilmente proceduto dal Figliuolo fonte scaturito dal Padre. » (*Dissertazione*, p. 69.) Mais il a invoqué à l'appui de son interprétation quelques passages des Pères où le Fils est comparé à une source, le Saint-Esprit à un fleuve, par exemple de S. Athanase dans son traité de l'Incarnation et de St Grégoire le Théologien dans son homélie sur le St-Esprit. La même allégorie suivant laquelle les trois personnes divines sont comparées à la source, à la fontaine jaillissante et au cours d'un fleuve, a été à la suite de Moïse de Khorène, employée par divers auteurs arméniens (*Dissert.*, p. 19—20).

(3) C'est l'Esprit qui remplit de ses dons les âmes des fidèles, comme il maintient par l'action de sa providence toutes les créatures en possession de leurs attributs naturels. *Explic.*, p. 376.

(4) Dieu le Père est ici nommé l'Être sans commencement, et toujours existant, dont l'Esprit est consubstantiel par sa nature. *Explic.*, p. 379.

entre les prédicateurs (de la sainte parole); qui a conduit à la lumière les races humaines par la diffusion de grâces multiples : bénissez-le en l'adorant!

» Celui qui, en planant sur les eaux, a donné l'être aux créatures, l'Esprit Saint, inséparable du Père et du Fils, partageant la toute-puissance avec eux, a régénéré, en ce jour, toutes les races d'hommes en faisant couler à Jérusalem l'eau vivifiante (1) : bénissez-le, en l'adorant! »

§ VI.

Hymnes des quatre jours suivant la fête de Pentecôte, composées par le patriarche Nersès IV.

Voici d'abord le Canon de la seconde journée de la Descente du Saint-Esprit, qui est peut-être le plus important des cantiques de cette fête, et qui est de tout point digne de la renommée de son auteur :

« Esprit incréé et consubstantiel, entièrement semblable au Père et au Fils, — procession insondable du Père, recevant du Fils d'une manière ineffable (2), — tu es descendu aujourd'hui dans le Cénacle, tu y as répandu le souffle de tes grâces : abreuve-nous par miséricorde du calice de ta Sagesse!

» Auteur des êtres créés, qui planais sur les eaux, de même en planant sur les eaux du baptême pour nous dispenser le Christ ton égal, tu caresses l'homme par amour ainsi qu'une colombe; tu l'engendres (par la grâce) à l'adoption divine : abreuve-nous par miséricorde du calice de ta Sagesse!

» O Docteur des anges du ciel et des êtres intelligents sur la terre, c'est toi qui prends des prophètes d'entre les bergers, des apôtres d'entre les

(1) Le bain du baptême est cette eau qui rend la vie à l'homme par le don de sagesse et par la purification des péchés; l'Esprit coopère à la sanctification dans le premier des sacrements. *Explic.*, p. 380. — L'auteur revient à cette même idée dans le Charagan du troisième jour. — Dans la bénédiction de l'eau du baptême, le prêtre arménien invoque directement Jésus-Christ en ces termes : « Nous t'en supplions, envoie dans cette eau ton Esprit Saint (Cappelletti, *Armenia*, t. III, p. 113, note). »

(2) Avédikhian (*Explication*, pp. 380—81) applique au participe arménien *recevant* le sens du verbe *recevoir* (*accipere*) dans le verset 14 du chap. XVI de Saint-Jean, et soutient qu'il faut dans ce verset entendre les mots *du mien* (*de meo*), de Jésus, se désignant lui-même, par conséquent comme si on lisait *de moi*, et non pas comme si le Sauveur avait voulu dire « de mon Père » ou « de ma sagesse. » — Les éditeurs de Vienne n'ont aucunement modifié la lettre du texte de cette première stance (*Breviarium*, t. III, p. 553).

pécheurs, qui transformes des publicains en évangélistes et des persécuteurs en hérauts de la parole (1) ! Abreuve-nous par miséricorde du calice de ta Sagesse !

» Tel qu'un vent impétueux, par un souffle terrible et fort, ô Esprit (de Dieu), tu t'es manifesté dans le Cénacle à la troupe des Douze qui furent baptisés par toi et purifiés comme l'or par le feu : dissipe loin de nous les ténèbres du péché et revêts (nous) d'une lumière glorieuse !

» Tu es venu sur la terre avec des signes divers (2), pour juger le monde en souverain maître, sur la justice, sur le péché et sur le jugement du mal (3) ; tu as ouvert ton trésor spirituel, tu as dispensé tes dons aux enfants des hommes : dissipe loin de nous, etc.

» L'Amour (4), (qui vient) de l'Amour, a envoyé (en toi) l'Amour (même); par toi il a uni ses membres à lui-même. L'Eglise qu'il a fondée, il l'a établie sur les sept colonnes (qui sont tes dons) ; il y a placé ses Apôtres comme gardiens, il leur a donné l'ornement de tes sept grâces : dissipe loin de nous, etc. »

Dans les versets de bénédiction qui servent de conclusion aux premiers cantiques du second jour, l'auteur invite les fidèles et surtout les prêtres de la nouvelle loi à célébrer hautement l'Esprit dont ils ont reçu les grâces par l'onction du Myron ou Saint-Chrême :

(1) Les personnages plus spécialement désignés dans cette invocation sont le prophète Amos, Simon-Pierre et d'autres disciples, Saint Mathieu et Saul devenu Saint Paul, apôtre des Gentils.

(2) C'est à dire, comme sur le mont Sinaï, avec le souffle impétueux du vent et sous l'apparence du feu.

(3) Ce sont les termes de Saint Jean (*Evang.*, chap. XVI, vers 8—11), dont Avédikhian fait ressortir la portée en peu de mots. La justice, c'est l'innocence de Jésus-Christ, méconnu et condamné par les hommes, mais reconnu juste par son Père auprès de qui il est remonté. Le péché, c'est l'incrédulité qui éloigne les hommes du Christ, leur Sauveur. Le jugement du mal, c'est la condamnation par suite de laquelle Satan fut dépouillé de sa première puissance et les persécuteurs de la foi arrêtés dans leurs excès. Sur tous ces points, le sort de la race juive a confirmé l'enseignement du Christ.

(4) Avédikhian a ainsi paraphrasé les mots du texte, qu'on rendrait à la lettre en latin : *amor ex amore amorem misit.* Le Fils qui est amour, issu du Père qui est amour, t'a envoyé dans le monde, toi, Esprit, qui es amour. » C'est ici à la divinité même que se rapporte le mot *amour.* « Dieu est charité ! » a dit Saint Jean (*Epist.*, I, c. 4, v. 8), et Saint Grégoire l'Illuminateur, au commencement de ses *Stromates*, appelle Dieu « l'amour vivant, comblé de béatitude. » Dans le même endroit (pp. 383—84), le commentateur rappelle la triple distinction que font les théologiens dans l'amour divin : amour commun, dit essentiel ; amour producteur, dit unissant ; amour produit, dit personnel ; et aussi l'attribution de ce troisième amour au Saint Esprit qui est comme le lien du Père et du Fils.

» Bénissez le Seigneur, exaltez le dispensateur des grâces! Venez, nouvelles créatures, régénérées dans le Christ par le baptême de l'Esprit Saint! Exaltez, etc. — Venez, nouveau sacerdoce, élevé en honneur par le Christ, grâce à l'onction de l'Esprit Saint! Exaltez, etc. »

Voici enfin les stances de supplication et de glorification, qui suivent ces versets, pour terminer l'office spécial de la même journée :

« Toi qui fus envoyé par le Père, grâce à la supplication du (Fils) ton égal, en son incarnation, pour consoler les saints Apôtres (1), nous t'invoquons, Esprit incréé et consubstantiel, aie pitié de nous!

» Toi, ô Dieu, qui es descendu des cieux en maître, tel qu'un vent violent, d'une manière sensible, et qui, partagé en langues de feu, t'es reposé sur les rangs des Apôtres : nous t'invoquons, etc.

» Toi qui as abreuvé du vin céleste de la Sagesse l'intelligence de tes divins envoyés, qui ont présenté aux fils désolés d'Adam la coupe réjouissante de la vigne d'Eden : nous t'invoquons, etc. »

Immédiatement après, Nersès Schnorhali a glorifié le ministère de l'Esprit de Dieu, par lequel les bienfaits divins ont été dispensés dès le principe et sont dispensés continuellement à toutes les créatures intelligentes. Il s'agit d'abord des anges; puis du premier homme et des justes de l'ancienne loi; enfin, des Apôtres et des hommes de la nouvelle loi. Non seulement le poëte a rappelé la création de l'homme fait à l'image de Dieu; mais il a célébré expressément la coopération des trois personnes de la Sainte Trinité à cette œuvre. Il a vu, avec d'anciens docteurs de l'Eglise, dans les paroles de l'Ecriture : « Faisons l'homme à notre ressemblance! », une sorte d'entretien ou de conversation des personnes divines entre elles. La coopération du Saint Esprit est représentée comme un souffle qui communiqua l'âme raisonnable à l'homme à peine créé, et ensuite comme l'inspiration qu'il donna aux auteurs de la Loi et aux Prophètes d'Israël.

« Esprit de vérité, qui as répandu à l'origine, sur les légions célestes des (êtres) incorporels, la sagesse divine et supérieure, afin qu'ils rendissent gloire à la sainte Trinité, nous glorifions avec eux l'Unité dans la Trinité (2)!

» Esprit vivifiant qui, ayant créé (l'homme) image divine avec la coopération de la Sainte Trinité, l'as orné par l'insufflation de tes grâces, et qui as parlé à ses descendants par la Loi et par les Prophètes, nous glorifions avec eux, etc.

» Dans la seconde création (de l'homme), lorsqu'après sa résurrection le

(1) « Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Consolateur... » (*Ev. S. Jean*, ch. XIV, v. 16). L'auteur, en cet endroit, a interprété la médiation du Fils comme une supplication (*arhachankh*) qu'il aurait adressée au Saint-Esprit, afin qu'il consentît à descendre sur les Apôtres, quoique le terme de supplication fût impropre en parlant de Dieu (Avédikhian, *Comment.*, p. 386).

(2) Littéralement : « l'Unité trine. »

(Christ) ton égal entra dans le Cénacle, les portes étant fermées, c'est toi-même qu'il dispensa aux douze Apôtres (1), par une première insufflation, en leur disant : « Recevez le Saint-Esprit ! » ; nous glorifions avec eux, etc.»

Dans cette dernière stance, Nersès reporte la première communication des dons de l'Esprit, la grâce sanctifiante et le pouvoir de remettre les péchés, à l'apparition de Jésus dans le Cénacle, telle qu'elle est racontée par l'évangéliste saint Jean (ch. XX, v. 19, et v. 22 – 25). C'est en vain, soutient le savant Mékhitariste Avédikhian (*Comm.* pp. 386–388), qu'on induirait de cette stance du Charagan et d'autres écrits de Nersès Schnorhali, que Jésus ressuscité n'avait accordé aux Apôtres qu'un don de l'Esprit, et non l'Esprit lui-même : il affirme que, suivant les docteurs de sa nation, il s'agit d'une première communication de l'Esprit de Dieu, mais entendue en ce sens que, peu après, lors du miracle de la Pentecôte, les Apôtres reçurent la plénitude des dons et des grâces du Saint Esprit.

Le Canon du troisième jour montrera dans un autre ordre de comparaisons l'étude que le patriarche Nersès a faite du mystère de la Pentecôte dans les saintes Ecritures : il y passe de la rénovation des êtres par l'effusion des clartés divines et par le don des langues à la glorification des trois personnes de la Sainte Trinité et à l'achèvement de la rédemption par les grâces éminentes dont l'Esprit est le dispensateur. Les cantiques du jour s'ouvrent par un tableau de ce renouvellement, de cette *palingénésie,* qui sont dans le baptême l'œuvre de l'Esprit Saint, envoyé par la miséricorde de Dieu pour le salut des hommes, suivant les expressions du grand Apôtre (2).

« Aujourd'hui les habitants du ciel se réjouissent de la régénération des habitants de la terre : car, le rénovateur des êtres, l'Esprit, est descendu dans le saint Cénacle, et c'est par lui qu'ont été régénérées les troupes des Apôtres.

» Aujourd'hui la nature terrestre est ravie de la condescendance du Père (envers la créature) : car, celui qui a retiré l'Esprit Saint des hommes devenus charnels (3), vient de leur en faire don de nouveau.

» Aujourd'hui les enfants de l'Eglise célèbrent avec joie la descente de l'Esprit Saint, par qui ils ont été ornés de vêtements lumineux et resplen-

(1) Malgré la mort de Judas et l'absence de Thomas, le poëte s'est servi du nombre douze comme du nombre reçu pour former le collége des Apôtres ; on admet qu'en ce jour Thomas participa sans être présent aux grâces de l'Esprit (*Comment.,* p. 387).

(2) *Epist. ad Titum,* c. III, v. 5.

(3) L'auteur a entendu de l'Esprit-Saint la sentence de Dieu rapportée dans la *Genèse* (c. VI, v. 3) : « Non permanebit Spiritus meus in homine in æternum. » C'est le sentiment de beaucoup d'interprètes, par exemple de St Augustin, *De Civitate Dei* (L. XV, c. 23, édition des frères Gaume, p. 650).— Avédikhian, *Comm.,* p. 389.

dissants : ils chantent avec les Séraphins le *Trisagion* (la bénédiction du Dieu trois fois Saint). »

La suite du premier chant roule sur les effets du miracle de la Pentecôte, et principalement sur l'accord des peuples qui jadis étaient partagés entre une infinité de cultes, mais qui sont désormais soumis à la loi unique de la vraie religion. Le don des langues fut le signe et l'instrument de l'union intellectuelle des hommes : Avédikhian a fait à ce sujet une digression qui n'est pas sans intérêt, mais que nous nous bornerons à résumer (1). Il y a, fait-il observer, diverses opinions sur la confusion des langues, soit que Dieu ait troublé l'imagination des hommes, à ce point qu'ils confondirent les mots de leur langage primitif, soit qu'il ait imprimé dans leur intelligence des mots tout à fait nouveaux, de sorte qu'ils ne se comprenaient plus les uns les autres. De même, il existe deux opinions sur le don des langues rapporté à l'Esprit de Dieu : ou bien les Apôtres parlaient uniquement leur propre idiôme, et les assistants les comprenaient chacun dans sa langue particulière ; ou bien les Apôtres, ainsi que les premiers fidèles, se mirent à parler des langues qui leur étaient entièrement inconnues auparavant. Cette seconde interprétation du miracle des langues l'emporte en autorité sur la première ; St Grégoire de Nazianze y souscrit dans son Homélie sur la Pentecôte. Rien, du reste, n'empêcherait de croire que, le jour de la Pentecôte, quand les Apôtres parlèrent aux juifs, sans doute en hébreu, ou plutôt en syro-chaldaïque, les hommes de toute nation qui les écoutaient au même moment les comprirent dans leur langue respective. En tout cas, le miracle comportait la faculté de parler différentes langues, comme il ressort de plusieurs passages des *Actes des Apôtres* (2).

« Celui qui a dispersé par la confusion des langues les hommes rassemblés à la tour (de Babel), a uni aujourd'hui de nouveau dans le saint Cénacle les langues divisées des peuples : vous toutes, Intelligences, bénissez l'Esprit de Dieu !

» L'Esprit du Seigneur qui descendit autrefois pour guider les douze tribus d'Israël dans le désert, dirige aujourd'hui dans (la voie) de l'Evangile les douze Apôtres : vous toutes, Intelligences, bénissez l'Esprit de Dieu !

» L'Esprit du Seigneur qui remplit jadis Beséliel, architecte du Tabernacle (3), construit aujourd'hui un tabernacle humain à la sainte Trinité : vous toutes, Intelligences, bénissez-le ! »

Le cantique qui prend place au milieu de l'office sous le titre de *Hartzn*

(1) Commentaire arménien sur les hymnes, pp. 389—390.

(2) Ch. II, v. 4. X, v. 46, c. XIX, v. 6. — Voir aussi les chapitres XII et XIV de la Ire Epitre de Saint Paul aux Corinthiens.

(3) Beséleël, un des artistes qui travaillèrent à la construction du Tabernacle, par l'ordre de Dieu, sous la direction de Moïse, après la sortie d'Egypte (*Exode*, ch. 31 et 35).

(Dieu de nos pères), renferme en trois stances la glorification de la sainte Trinité envisagée en rapport tout spécial avec les attributs de l'Esprit de Dieu et avec ses opérations :

« Toi qui es la *cause* (c'est-à-dire, le *principe*) des êtres sans cause ainsi que des êtres produits par une cause (1), Père incréé et sans principe, *cause* (*principe*) du Fils par une génération éternelle et de l'Esprit par une procession insondable (2) : sois béni, Seigneur Dieu de nos pères !

» Toi, Verbe Dieu également incréé, qui, par la volonté du Père et du Saint-Esprit, es descendu du sein paternel, suivant les promesses de Gabriel remplissant de joie l'âme de la Vierge, de laquelle tu es né selon la chair d'une manière ineffable par (l'opération) du Saint-Esprit : sois béni, etc. !

» Toi, Esprit, qui révélas à l'avance par la bouche des Prophètes l'avènement de ton consubstantiel, et qui, descendant au Jourdain sous la forme d'une colombe, rendis témoignage à (la personne) du Verbe fait chair : sois béni, etc. ! »

Cette espèce de doxologie est suivie des versets ordinaires de bénédiction qui se rapportent au thème des autres cantiques de la même semaine :

« Louez le Seigneur, exaltez-le à jamais ! Aujourd'hui l'Esprit consubstantiel au Père et au Fils, étant descendu dans le Cénacle en une apparition resplendissante, a baptisé la troupe des Apôtres dans un feu qui ne consume pas : louez le Seigneur, etc. — Aujourd'hui l'Esprit qui a coopéré à la création avec le Père et le Fils, s'est répandu à Jérusalem comme une eau spirituelle, vivifiante, de la sagesse et de la purification des péchés (3) : louez le Seigneur, etc. ! »

(1) Le terme de *cause* doit s'entendre ici dans le sens de *principe ;* les Grecs et les Orientaux l'ont pris souvent dans cette acception, ainsi que les théologiens latins en ont fait la remarque. Le mot arménien *badtcharh* ne peut donc être traduit à la lettre par le mot *cause* dans les textes théologiques; comme s'il entraînait dans l'être issu du premier une idée de commencement et de dépendance. Le P. G. Avédikhian a discuté avec soin l'usage du mot dans son Commentaire arménien (pp. 390—391) et dans sa *Dissertazione* où il a paraphrasé les premiers mots de la stance ci-dessus : « Causa di tutti gli enti, degli incausati (delle divine Persone) et di quelli causati (p. 103). » Il est revenu au même point de philologie dans ses gloses sur les *Homélies* de St Grégoire de Nareg (Venise, 1827, in-8°. Discours 28e, n. 23, pp. 139—140). Les difficultés inhérentes à la lettre de cette même stance ont porté les éditeurs de Vienne à la rédiger en d'autres termes qu'on traduirait comme il suit : « Toi qui es la cause de tous les êtres, Père incréé et sans principe, principe du Fils par une génération éternelle, et, avec le Fils, de la procession insondable de l'Esprit, etc., etc. » *Brev. Eccl. arm.,* t. III, p. 568.

(2) Telle est la leçon de deux manuscrits que nous avons préférée à celle des éditions imprimées, qu'on traduirait :« et de la procession insondable de l'Esprit.» Avédikhian, *Comm.,* p. 391.

(3) En prenant le participe *peghkheal* comme un participe passé actif, on tra

« Toi qui t'es reposé sur le rejeton issu (de la racine) de Jessé par l'effusion de grâces au nombre de sept (1), Esprit de Dieu et de conseil, Esprit de douceur et de force, Esprit de sagesse et de science, Esprit de crainte et de piété : nous t'en supplions, par miséricorde, accorde nous aussi de tes dons !

» Oint par toi en sa chair, (le Christ) accomplit la parole révélée par toi à Isaïe, quand il a dit (2) : « L'Esprit du Seigneur est sur moi ! » ; parole du Prophète prononcée à son sujet, mais qu'il lut lui-même avec humilité pendant son incarnation. Nous t'en supplions, etc.

» Toi qui annonças par le Prophète la mission du Verbe en ce monde par (la volonté) du Père et de toi-même, ô Esprit (3), alors qu'il adressait aux générations humaines ces mots comme sortis de la bouche du (Verbe) incarné (4) : « Le Seigneur Dieu et son Esprit m'a envoyé. » Nous t'en supplions, etc. »

« Avec les légions des Esprits célestes, nous chantons en l'honneur du créateur des Esprits : l'avènement de l'Esprit Saint est glorifié. — Avec la troupe des Apôtres, nous nous écrions aujourd'hui en esprit dans de joyeux transports : l'avènement, etc. — Voici le Cénacle (5), ô enfants de la nouvelle Sion ! Répétez avec les voix des êtres angéliques : l'avènement, etc. — Avec des accents d'allégresse, vous tous, Esprits, rendez hommage à votre régénérateur : l'avènement de l'Esprit Saint est glorifié ! »

Plusieurs cantiques du Canon du quatrième jour méritent, nous paraît-il, de prendre place à la suite du Canon complet de la deuxième et de la troisième journées ; nous allons en donner des extraits étendus, en commençant par le chant dit de bénédiction :

« Le soleil de justice, le Christ, s'étant levé sur le monde, a dissipé au loin les ténèbres de l'ignorance ; après sa mort et sa résurrection, il est

duirait : « l'Esprit .... a répandu à Jérusalem l'eau spirituelle, vivifiante, de la sagesse, etc. » Avédikhian, *Comm.*, p. 392.

(1) *Prophétie* d'Isaïe, ch. XI, v. 1. « Egredietur virga de radice Jesse. » Les sept dons, que le même Prophète énumère (ib., v. 2—3), ont reposé sur le Christ en tant qu'homme, sorti de la maison de David (Avédikhian, *ib.*, p. 392).

(2) Isaïe, ch. LXI, v. 1. « Spiritus Domini super me eo quod unxerit Dominus me, etc. » Jésus lut ce passage, comme tout autre l'aurait fait, en ouvrant le livre du Prophète dans la Synagogue de Nazareth, avant de déclarer que ce texte de l'Ecriture venait d'avoir son accomplissement. *Evang.* S. Luc, c. IV, v. 17—20. (Avéd., *ib.*, p. 392—393).

(3) Avédikhian disserte en cet endroit (pp. 393—84) sur les termes d'Isaïe (ch. XLI, v. 1 et 2) qui établissent la coopération de l'Esprit à la venue du Christ, envoyé sur la terre pour sauver les hommes, pour évangéliser les pauvres.

(4) Isaïe, ch. XLVIII, v. 16 : « .... et nunc Dominus meus misit me, et Spiritus ejus. »

(5) C'est à dire, l'Eglise au sein de laquelle l'Esprit répand incessamment ses dons.

monté vers le Père d'où il était sorti; il est adoré par les créatures dans le ciel et sur la terre avec le Père et le Saint-Esprit. C'est pourquoi nous rendons adoration au Père en esprit et en vérité.

» Quand le Verbe engendré remonta au ciel, la Promesse du Père, l'Esprit de vérité fut envoyé d'en haut à sa place pour porter consolation aux affligés de la postérité d'Adam, et pour fortifier la troupe choisie des Apôtres. C'est pourquoi nous rendons adoration, etc.

» Aujourd'hui ont été dissipées les angoisses pleines de douleur et de ténèbres, provenant de la descendance d' (Eve), la première mère : car, ceux qui étaient nés selon la chair dans la mort et la corruption, l'Esprit les engendre de nouveau (par le baptême sanctifiant) en qualité d'enfants de la lumière du Père céleste. C'est pourquoi nous rendons adoration, etc.

» Toi qui, consubstantiel au Père et au Fils, — procession ineffable de l'Éternel, — as fait aujourd'hui couler l'eau vivifiante dans Jérusalem : Esprit de Dieu, aie miséricorde !

» Toi qui t'es associé au Père et au Fils dans la création, — par qui les créatures furent appelées à la vie dans (le sein) des eaux (1), — aujourd'hui tu enfantes les fils de Dieu du milieu des eaux baptismales : Esprit de Dieu, aie miséricorde !

» Toi qui partages la gloire du Père et du Fils, et qui scrutes les profondeurs de Dieu, tu as aujourd'hui fait les ignorants du monde possesseurs des plus intimes secrets de la sagesse : Esprit de Dieu, aie miséricorde! »

La glorification de la Trinité dans le même cantique atteste le profond travail auquel Nersès Schnorhali s'est livré pour rattacher un exposé complet du dogme à la louange de l'Esprit sanctificateur; nous donnerons la version des trois stances de cette doxologie avant toute réflexion.

» Toi qui es insondable en ton essence, Trinité consubstantielle, Puissance unique du Trois fois Saint, Divinité unique par nature, nous te glorifions, Dieu de nos pères !

» Toi qui es *cause* (*principe*) du Fils par génération, ô Père plus ancien que les siècles! de qui l'Esprit a rayonné indivisible en partage : nous te glorifions, Dieu de nos pères !

» Toi, coexistant au Père, Fils, lumière de la lumière, clarté ineffable; et toi, Esprit Saint coéternel, égal au Père et au Fils : nous te glorifions, Dieu de nos pères ! »

La seconde stance a une importance toute particulière parmi les textes de l'hymnologie arménienne concernant les trois personnes divines. Il y aurait quelque difficulté à rapporter le relatif (*de qui*, *hors de qui*) au mot *Fils* qui

(1) C'est une allusion à la création du V[e] jour, suivant les versets 20—23 du I[er] chapitre de la Genèse : « Producant aquæ reptile animæ viventis, et volatile.... sub firmamento cœli. »

se trouve dans le premier membre de la phrase, comme le propose Avédikhian en vue du dogme orthodoxe de la Procession. Mais on est en droit de rapprocher avec lui cette stance du Charagan de quatre vers de Nersès lui-même (dans son poëme intitulé : *Jésus le Fils*) fondés sur une comparaison avec le soleil (1) : Comme la lumière se levant sur les eaux rayonne et resplendit, de même le Père, de qui (est) le Fils, et (aussi) l'Esprit expansion de la clarté. » Or, le Fils étant assimilé au rayon du soleil, l'Esprit l'est au resplendissement du rayon.

Dans les stances finales du même cantique, on remarquera des allusions à d'autres passages des Écritures : « Les esprits des anges célèbrent aujourd'hui avec nous la descente de l'Esprit de Dieu. — Le prophète a représenté à l'avance le fleuve abondant des dons de sagesse répandus en nous par l'Esprit. — La pierre de la foi, en se dilatant, a dispensé aujourd'hui à ceux qui avaient soif la coupe d'immortalité. — Elle se réjouit de ce cours des fleuves, la cité de Dieu, Sion, (notre) mère l'Eglise ! » Il est plus d'un endroit dans les Prophètes où se rencontrent les mêmes images ; mais la pensée principale a été exprimée dans un verset de Joël (c. II, v. 28) : « Effundam Spiritum meum super omnem carnem, » et répétée par l'apôtre S. Pierre dans son premier discours au peuple de Jérusalem (*Act. Apost.*, c. II, vs. 16-17).

Des extraits du Canon du cinquième jour serviront de complément aux hymnes et cantiques de Nersès, que nous venons de faire connaître plus amplement. Voici d'abord les stances qui forment la seconde partie du chant dit de Bénédiction, et qui se composent d'emprunts à d'autres sources de la poésie sacrée :

« Aujourd'hui la troupe des Apôtres s'est réjouie de la descente de l'Esprit Saint ; il les a consolés à la place du Verbe fait chair qui fut au milieu d'eux. Rendez-lui gloire par le chant du *Trisagion !*

» Aujourd'hui a coulé dans Jérusalem l'eau vivifiante dont les fleuves divins sont remplis, et, dans leur cours, ils ont abreuvé l'univers entier de la source des quatre rivières de l'Eden (2). Rendez-lui gloire, etc.

» Aujourd'hui les jeunes rejetons de l'Eglise ont verdi par la rosée spirituelle découlant des nuages de l'Esprit, les champs ont été fécondés par (les œuvres) de la justice, et les déserts ont été embellis par la pureté virginale (3). Rendez-lui gloire, etc. »

(1) *Comment.*, p. 396. — *Dissertazione*, p. 40—41.

(2) Les Apôtres, comparés à de grands fleuves, ont communiqué aux hommes les quatre Evangiles, figurés par les rivières du Paradis terrestre. V. les *Commentaires* d'Avédikhian, pp. 397—98.

(3) En cet endroit les rejetons figurent les chrétiens des premières Eglises ; les champs et les plaines représentent la masse des fidèles, placés dans les diverses conditions de la vie ; les déserts, au contraire, les religieux qui se sont astreints à une règle austère.

La doxologie qui suit nous paraît également digne d'être rapportée à cause de la rigueur dogmatique dont l'auteur s'est toujours préoccupé dans la rédaction de cette partie des hymnes de chaque jour :

« Dieu incréé, être des êtres, qui envoyas dans le monde l'Esprit incréé comme toi pour la gloire de ton Fils unique (1), sois béni, Seigneur Dieu de nos pères !

» Splendeur du Père par une naissance ineffable, qui donnas pour Consolateur à tes saints Apôtres ton Esprit partageant ta puissance ; sois béni, etc.

» Esprit de Dieu, essence incréée, parfait en ta personne (2), et consommateur de toutes choses (3), uni par nature au Père et au Fils, sois béni, etc. »

Dans les versets récités à la suite de ces stances de glorification, qu'on nous permette de relever uniquement une application d'une parole célèbre du Sauveur à la louange du Saint-Esprit : « Ce feu céleste, spirituel, que le Verbe divin a allumé sur la terre, et qui aujourd'hui a baptisé les Apôtres dans le Cénacle, louez-le, vous tous, Esprits, louez l'Esprit Saint par le chant du *Trisagion !* » Nersès IV a donné cette interprétation aux paroles conservées par saint Luc (c. XII, v. 49) : « Je suis venu apporter le feu sur la terre (4) ; » dans sa profession de foi, c'est aussi l'Esprit qu'il avait en vue en disant : « Allume en moi le feu de ton amour, que tu as apporté sur la terre. »

§ VII.

HYMNES DU SIXIÈME ET DU SEPTIÈME JOUR DE LA PENTECÔTE, COMPOSÉES PAR NERSÈS DE LAMPRON.

Plusieurs fragments des chants qui terminent l'office spécial de la descente du Saint-Esprit donneront une juste idée du talent de Nersès dit Lampronatzi ou de Lampron qui brilla presque en même temps que le patriarche du même nom. On jugera par cet exemple à quel point ils s'appliquèrent l'un et l'autre avec une généreuse émulation à enrichir le trésor de l'hymnaire national de pièces vraiment remarquables.

(1) Dans l'Evangile de St Jean (ch. XVI, v. 14), Jésus a dit de l'Esprit : « Il me glorifiera. » L'Esprit, en effet, a rendu gloire à la sainte Trinité sur la terre, mais d'une manière particulière au Fils, au Christ, dont il a répandu le nom dans le monde entier et divulgué l'apostolat divin devant tous les hommes.

(2) Trois Mss. portent en cet endroit : « Personne parfaite. »

(3) Les perfections des êtres, naturelles et surnaturelles, sont rapportées éminemment à la Trinité, mais attribuées plus spécialement au Saint-Esprit qui est lui-même le complément des personnes divines. *Commentaire,* p. 398.

(4) *Commentaire,* p. 398. — Au reste le même passage de S. Luc est entendu, par grand nombre de docteurs, du feu des tribulations qui éprouvent et purifient les âmes.

La principale pensée développée par le second Nersès dans les premiers cantiques du sixième jour, c'est la rénovation du monde spirituel par les lumières que l'Esprit a dispensées en premier lieu aux Apôtres : après avoir fait briller autrefois la lumière des prophéties, il a répandu sur eux avec plénitude la divine lumière; on la comparerait au foyer de flammes et à la source d'eau vive.

« Coupe d'immortalité, versée du haut du ciel, où s'est abreuvée la troupe des saints Apôtres dans le Cénacle (1); tu es béni, ô Esprit de vérité !

» Un feu vivifiant s'est répandu pleinement en nous; car les Apôtres, ayant bu de cette coupe, l'ont présentée à l'univers ; tu es béni, Esprit de vérité !

» Aujourd'hui les églises des Gentils sont dans la plus haute allégresse, transportées de joie par ton breuvage, ô coupe vivifiante! tu es béni, Esprit de vérité ! »

Après les trois stances laudatives, qui célèbrent la venue de l'Esprit de Dieu, descendu sur les Chérubins aux ailes de flammes et se reposant dans le Cénacle sur les Apôtres, Nersès a touché dans les versets qui leur succèdent à deux considérations importantes sur le même mystère : « Celui, dit-il, qui, par un abaissement ineffable, s'est reposé sur les Apôtres, mettant sur leur front une couronne glorieuse et resplendissante : exaltez-le, l'Esprit de vérité ! — Celui qui leur a révélé le mystère ineffable de la Trinité, répandant sur eux une source vive de sagesse; exaltez-le, l'Esprit de vérité ! » D'abord, Nersès rappelle que le divin Esprit a consenti comme l'éternelle Sagesse à une sorte d'abaissement pour achever l'œuvre de la Rédemption ; il s'est abaissé de l'infinie puissance jusqu'à la faiblesse humaine, et, en se communiquant aux Apôtres, il les a couronnés, il les a faits rois. Ensuite l'auteur fait gloire à l'Esprit d'avoir révélé la Trinité aux Apôtres, non pas comme s'il leur en avait donné la première connaissance, mais parce qu'il les a initiés à un sens plus profond de ce grand mystère et de ses fruits; dès-lors ils ont mieux connu la divinité du Fils et appris à connaître celle de l'Esprit (3).

(1) On voit dans cette image une allusion à la prédication immédiate des Apôtres en plusieurs langues et une réponse à l'outrage que les Juifs leur avaient fait en les disant pris de vin et tombés dès le matin dans l'ivresse (*Act.Apost.*, c. II, v. 13). Les interprètes de l'Ecriture ont vu dans cette ivresse apparente l'effet instantané d'une transformation intérieure qui rendait les Apôtres éloquents et intrépides, parlant sans crainte à la multitude composée de juifs et d'étrangers sur les places de Jérusalem (*Aved., Comment.*, p. 399).

(2) *Commentaire* d'Avédikhian, p. 400.

(3) Avédikhian (*Comment.*, pp. 400—402) détermine par de nombreux exemples la valeur du mot *isgouthioun*, qui serait exactement rendu par le mot *essentia*, d'un emploi si fréquent dans le langage des anciens Pères (par exemple St Atha-

Le chant de supplication du même Charagan, ainsi que le chant final, retrace en manière de parallèle l'action de l'Esprit de Dieu, comme d'un commun illuminateur, dans deux ordres de créatures intelligentes et raisonnables, les êtres incorporels ou les anges, les hommes doués d'âme et de corps qui sont ici représentés par les Apôtres et les disciples du Cénacle :

« Toi qui es émané de l'essence du Père (2), ô Source de lumière, et qui, te manifestant au loin par une clarté resplendissante, as rempli (l'âme) des Apôtres : fais-nous miséricorde à cause de leurs supplications.

» Toi qui révélas ta nature (divine) aux Anges à leur grande stupeur, toi-même tu remplis les Apôtres par la diffusion de la lumière spirituelle de (ta) divine (sagesse) : fais-nous, etc.

» Toi qui, à l'origine des choses, changeas en lumière les ténèbres répandues sur le monde (1), tu as aujourd'hui rempli les Apôtres par la diffusion de la lumière étincelante de (ta) divine (sagesse) : fais-nous, etc.

» Toi qui reposes sur les (esprits) embrasés et subtils (2), toi qui t'es répandu aujourd'hui (du haut) du ciel au milieu des (créatures) terrestres par suite d'un amour ineffable, tu es béni, Esprit de Dieu!

» Toi qui es glorifié du nom de Trois fois Saint par la bouche des Anges, tu es descendu aujourd'hui du ciel sur les lèvres des mortels par une diffusion de ta flamme; tu es béni, etc.

» Toi qui te manifestes continuellement par le feu ardent (qui consume les créatures angéliques (3), tu t'es communiqué aujourd'hui, du haut du ciel, comme la coupe embrâsée, aux habitants de la terre : tu es béni, etc. »

Le Canon du septième jour de la Pentecôte va aussi nous fournir quelques

nase dans le Symbole qui porte son nom), et il cite également à l'appui de cette interprétation le chapitre XVI des actes du Concile de Florence. Mais il démontre d'autre part que le même mot *isgouthioun* a très-souvent l'acception de *personne* et *personnalité* dans les écrits arméniens; il rapporte entr'autres passages à ce sujet un fragment de la cinquième Homélie de St Grégoire l'Illuminateur, qu'on traduirait ainsi : « Le Père est le Père du Fils unique et la procession de l'Esprit saint, *cause* (*principe*) de leurs personnalités d'une seule et même nature » (*Stromata, homiliæ et preces*, p. 33, éd. de Venise, 1838, in-8°).

(1) Voici la portée de cette comparaison d'après Avédikhian (ibid., p. 403). Dans le principe, la lumière n'existait pas encore; les ténèbres couvraient la masse des eaux et toute la surface de la terre : l'Esprit de Dieu, en créant la lumière, les a dissipées. De même, en détruisant l'ignorance et la tristesse des Apôtres, il a illuminé complètement leur intelligence et ensuite éclairé par eux le genre humain tout entier.

(2) Littéralement : « jetant des flammes, » à cause de la pureté de leur nature et de l'ardeur de leur amour, et « battant des ailes », à cause de leur agilité en tant qu'êtres immatériels.

(3) Principalement les Séraphins et les Chérubins qui sont au sommet de la hiérarchie des Anges.

fragments qui montrent le travail approfondi d'un des derniers auteurs de l'hymnaire arménien. Voici d'abord trois stances qui rattachent l'Ascension de Jésus à la descente de l'Esprit Saint; Nersès de Lampron, comme nous nous l'avons dit ci-dessus, avait composé les hymnes du Charagan pour la première de ces deux fêtes :

« Tandis que le Verbe s'élevait dans les cieux et s'asseyait à la droite du Père, les Apôtres, ravis de joie, étaient en adoration (1), bénissant le Père auteur de la mission du Verbe.

» La troupe des Apôtres, rassemblé dans le Cénacle du mystère, attendait l'Esprit, les yeux levés (au ciel), en bénissant le Père auteur de la mission du Verbe.

» La source vivifiante de lumière, se répandant par un souffle subit, éclaira de la lumière de la vie immortelle les Apôtres qui bénissaient le Père, auteur de la mission de l'Esprit! »

Nous citerons ensuite comme dignes de remarque en quelques endroits les versets qui servent de conclusion à la doxologie du même Canon : « Bénissez le Seigneur, exaltez l'Esprit de Vérité qui est Dieu! — L'Esprit consolateur, qui est venu du sein du Père à la place du Fils unique, et qui a illuminé les Apôtres; exaltez-le! — Celui qui a fait découler les eaux célestes dans le saint Cénacle, qui a revêtu les saints Apôtres des armes divines, exaltez-le! »

Les mots du deuxième verset : « à la place du Fils unique, » sont susceptibles de plus d'une interprétation. Ce ne sera point une digression inutile que de nous arrêter quelques moments à un résumé des explications que le P. G. Avédikhian a cru devoir donner sur ce point (2). Le premier sens est conforme aux paroles de saint Jean (*Evang.* ch. XIV, v. 26; ch. XVI, v. 12-13); le Saint Esprit est descendu, à la place du Christ, pour assurer l'intelligence des enseignements du Christ lui-même et l'accomplissement de ses promesses. Suivant un autre sens, le Saint Esprit serait venu en récompense et en confirmation des travaux du Christ : car, par sa passion, Jésus a obtenu pour ceux qui croiraient en lui la pleine dispensation de l'Esprit divin.

Un troisième sens qui s'accorde avec la lettre repose sur une sorte d'antithèse : l'Esprit serait venu en satisfaction pour le Fils; celui-ci ayant offert au ciel son humanité, le ciel nous a fait comme en échange le don de l'Esprit Saint. Dans une homélie composée sur la Pentecôte, Nersès de Lampron lui-même a développé cette pensée (3) : « O échange magnifique des

(1) Saint Luc dit des Apôtres rentrant à Jérusalem après l'Ascension : « Eux-mêmes, adorant (Dieu), revinrent à Jérusalem avec une grande joie » (*Evang.* c. XXIV, v. 52).

(2) Dans son commentaire arménien sur les hymnes, pp. 404—406.

(3) Edit. de Venise, citée ci-après, pp. 285—286.

» choses du ciel et des choses de la terre ! Celle-ci a donné la chair, et elle a » de celui-là reçu l'Esprit ! — La famille d'Adam a offert (l'humanité) du » Christ, et la maison de Dieu lui a donné en échange l'Esprit consolateur. » Les hommes ont donné l'homme à Dieu, et Dieu a donné Dieu (lui-même) » à l'humanité. Tel est cet échange qui proclame hautement la justice de » Dieu. »

Il est en outre un quatrième sens qui s'appuie comme le premier sur plusieurs passages de saint Jean : c'est en remplacement de Jésus que l'Esprit de Dieu est venu sur la terre expressément pour diriger et gouverner l'Eglise. Pendant son séjour en ce monde, le Christ ordonnait lui-même et gardait tout (*Ev. S. Joan.* c. XVII, v. 11) ; mais quand il fut sur le point de quitter le monde, il déclara aux siens que, s'il ne s'en allait pas, l'Esprit consolateur ne viendrait pas vers eux (Ibid., ch. XVI, v. 7).

Suivant la pensée de plusieurs docteurs dont Avédikhian s'est fait l'interprète, l'ignorance et la faiblesse humaines empêchaient les disciples de rendre à la personne du Sauveur l'hommage d'adoration et de crainte qui lui était dû comme à un Dieu : c'est la disparition du Christ qui a élevé jusqu'au ciel et porté plus haut leur foi, leur espérance et leur charité. Tant que le Christ restait sur la terre, l'œuvre de la Rédemption n'était pas entièrement accomplie, et les fruits de sa passion ne pouvaient être complètement manifestés ; la divinité de l'Esprit n'éclatait point aux yeux des fidèles, et le mystère de la sainte Trinité restait voilé pour eux. Ce sont ces raisons et d'autres incompréhensibles pour nous, qui déterminèrent la sagesse de Dieu toujours admirable à placer la descente de l'Esprit Saint après l'ascension du Fils : alors le monde a su qu'il faut confesser et invoquer la Sainte Trinité tout entière pour la rédemption et le salut.

Dans la suite du Canon du septième jour, on relèverait plusieurs emprunts faits à l'Ecriture avec beaucoup de sens par Nersès Lampronatzi. Tel est par exemple le chant de supplication dit *Oghormeaï* plein d'allusions aux joies spirituelles promises dans l'Ancien Testament :

« Esprit de vérité, aie pitié de nous, toi qui as accompli les divins arrêts suivant la prophétie de David (1), en enivrant les disciples de ta plénitude dans le saint Cénacle ! — Fais miséricorde, toi qui fus envoyé par le Père (2), comme le fleuve de vie, la lumière de vérité, en abreuvant à leur (source) les enfants de Sion d'un torrent de délices ! — Toi qui as comblé les intimes désirs du cœur chez ceux qui demeuraient dans le saint Cénacle, attendant ta venue souveraine, aie pitié de nous ! »

(1) *Psalm.* XXXV, v. 9. « Inebriabuntur ab ubertate domûs tuae, et torrente voluptatis tuae potabis eos. »

(2) On lit ici l'addition : *et par le Fils,* dans le Bréviaire arménien de Vienne (p. 612).

Voici enfin le dernier cantique du Canon, se rapportant à l'adoration de l'Esprit de Dieu par tous les ordres de créatures :

« Toi qui, reposant sur les ailes toujours agiles des Séraphins au vol rapide et répandant la flamme autour d'eux, étends ta providence à tous les êtres créés, tu es béni par tes créatures, ô Esprit Saint !

» Toi qui es glorifié perpétuellement avec le Père et le Fils par des accents d'un merveilleux éclat, et qui abaisses tes regards avec douceur sur les êtres créés, tu es béni, etc.

» En vertu de la Providence divine, tu es descendu aujourd'hui dans le Cénacle par le souffle retentissant de la tempête, et, après avoir abreuvé les Apôtres, tu t'es communiqué aux êtres créés, tu es béni : etc. »

L'épilogue des cantiques et des extraits que nous venons de traduire est un chant de Nersès de Lampron, approprié à la Psalmodie des offices du soir, dite *Hampardzi* (1). Ce n'est pas un Charagan d'une composition originale au même degré que les autres, mais une paraphrase, avec des changements de mots qui n'altèrent point le sens, de la célèbre homélie de saint Grégoire de Nazianze pour la fête de Pentecôte (2). Cette homélie avait été traduite en arménien dès le V[e] siècle avec les œuvres les plus célèbres du même Père, et elle était comprise dans la collection de ses discours et panégyriques, formant un recueil spécial dans les bibliothèques arméniennes (3). Depuis longtemps une Eglise voisine du patriarcat byzantin connaissait ce morceau d'éloquence et de polémique que Grégoire le Théologien avait composé vers l'an 381 avant de quitter Constantinople en vue de combattre les partisans de Macédonius dits Πνευματόμαχοι ou « adversaires de l'Esprit. » Mais, pour compléter les chants liturgiques de la Pentecôte, le second Nersès ne crut pouvoir mieux faire que de mettre en œuvre une homélie qui traitait du dogme, bientôt après fixé par un concile œcuménique, avec une grande élévation de pensées et de langage (4). La version ou paraphrase de Nersès Lampronatzi ne fera point disparate à la suite des chants détachés qu'on vient de lire ; elle les complète comme une profession de foi sévèrement dogmatique ; il nous semble superflu de relever avec le commentateur arménien les emprunts faits par l'écrivain grec aux livres des deux Testaments.

« L'Esprit Saint fut toujours, il est et il sera ; il n'a ni commencement ni

(1) Du nom du Psaume 120 (121) : *Levavi oculos meos in montes*, etc.

(2) Le quarante-quatrième de ses discours authentiques, souvent publiés en grec (*Opp.*, éd J. Billeus, Colon,, 1690, t. I, p. 705).

(3) Voir le *Quadro delle opere di vari autori tradotti in Armene*, pp. 16—18, et la préface du grand *Trésor de la langue arménienne*, t. I, p. 9.

(4) Voir l'étude de Dom Ceillier sur St-Grégoire de Nazianze dans son *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* (Paris, 1738, in-4°. Tome VII, pag. 109—110). — V. ibid (pp. 26—29) l'analyse du XXXVII[e] discours, composé peu auparavant, contre l'hérésie des Macédoniens.

fin (1) ; mais il est placé et compté perpétuellement (en égalité) avec le Père et le Fils, et il est béni à jamais.

» Toujours il fut recevant (2), sanctifiant, remplissant (tout), manifestant Dieu à l'homme (3) ; constamment agissant, agissant par lui-même, souverain, maître en lui-même, tout puissant, parce qu'il souffle où il veut, sur ceux qu'il agrée, quand et dans la mesure où il veut.

» Il reste le même en lui-même, et toujours avec ceux dont il est l'égal ; il est invisible, éternel, exempt de tout changement, immuable, sans limitation, sans étendue, inaccessible aux yeux, intangible...

» C'est le Maître qui envoie et qui se réserve, qui se fait un temple à lui-même, qui dirige, qui fortifie, qui dispense ses grâces comme il veut : vie et auteur de la vie, lumière et créateur de la lumière ; bon lui-même par nature, source de bonté; Esprit de droiture, capable de conduire (dans le droit chemin) ; Esprit de force et de crainte, par qui le Père est connu et le Fils est glorifié (4) ; à qui (appartient) le même rang, le même honneur, la même adoration, la perfection de la sainteté (5). »

L'auteur de ces cantiques arméniens, Nersès de Lampron, a parlé de l'Esprit Saint avec une véritable éloquence dans tous ses écrits. Dans son discours synodal, qui est un des chefs-d'œuvres de la prose arménienne (6), il exhorte ses frères à l'invoquer pour le succès de la conciliation religieuse à laquelle ils travaillaient : « Ouvrons la bouche, dit-il, pour appeler sur cette » œuvre divine l'Esprit de la suprême sagesse, qui est vraiment libre, sainte, » pacifique, pleine de douceur, de mansuétude et de miséricorde, riche en » fruits excellents, donnant la paix à qui cherche la paix... Je m'aperçois, » ajoute-t-il, non-seulement que, par l'onction de l'Esprit Saint, vous dis- » cernez parfaitement l'Esprit du ciel et celui de la terre ; mais encore, je » le vois, que vous commencez à produire les fruits de la souveraine sa- » gesse. » Mais on a en outre un discours prononcé par Nersès, sous le titre

(1) C'est par rapport au temps que l'on dit de l'Esprit, comme du Fils, qu'il n'a point commencé, sans infirmer ni la génération ni la procession (Avédikhian, *Comm.*, p. 407).

(2) Le participe pris dans un sens actif est dit de l'Esprit « recevant toute créature à la participation de ses grâces ».

(3) Littér. « divinisant », c'est-à-dire, « effectuant l'adoption de Dieu, faisant participer l'homme à la nature divine » (*Comm.*, p. 408).

(4) St Grégoire ajoute que le Père et le Fils seuls connaissent l'Esprit, c'est-à-dire, parfaitement, éminemment.

(5) Au lieu de ces derniers mots que portent les éditions du Charagan, on lit dans 20 Ms. de la version arménienne comme dans le texte grec : « La perfection (et) la sainteté ». — Avédikhian, *Comm.*, p. 441.

(6) *Orazione sinodale di S. Nierses Lampronense*, etc. édit en arménien et en italien, par les soins du P. Pascal Aucher (Venise, 1812, in-8°), pp. 162—163.

de *Nerpoghian* ou panégyrique (1), « pour la merveilleuse descente de l'Esprit Saint. » C'est une exposition oratoire du miracle de la Pentecôte et des premiers faits de la prédication apostolique où se manifesta la puissance du divin Esprit communiqué aux Apôtres ; elle se termine par une prière très-fervente à l'Esprit régénérateur : la pièce mériterait d'être traduite pour prendre place parmi les monuments de la patrologie arménienne, qui devront être vulgarisés quelque jour dans l'une ou l'autre des langues occidentales.

On rapprocherait de cette homélie de Nersès plusieurs productions de S. Grégoire de Nareg qui se rapportent au même objet, en particulier son *Trésor*, composé pour la descente du St Esprit. C'est un cantique en prose rhythmique, imprimé à la suite des panégyriques du même auteur (2), mais dont la langue figurée, pleine d'ellipses, et chargée d'allusions mystiques, a exercé chez les Arméniens eux-mêmes la patience de plus d'un commentateur : c'est encore le P. Avédikhian qui s'en est fait l'interprête dans l'édition des Mékhitaristes de Saint-Lazare, et facilité ainsi la tâche des futurs traducteurs européens. Nous nous bornerons à la paraphrase d'une doxologie célèbre qui termine une des *Prières* de Grégoire Naregatzi (3), et qui exprime les attributions et propriétés des trois personnes divines : « A toi, Principe unique et sans principe, avec le Principe (c. d. le Fils par rapport à l'Esprit), et Celui qui a son principe des (deux) principes, la sainte Trinité et une seule Divinité, gloire et puissance dans les siècles ! »

Si la liturgie arménienne s'est enrichie d'une série de cantiques pour la Pentecôte au XII[e] siècle de l'ère chrétienne, c'est pendant les siècles du moyen âge, ne l'oublions pas, que l'Eglise d'Occident a reçu dans ses offices les deux chants latins qui sont demeurés jusqu'aujourd'hui affectés plus spécialement à l'invocation du Saint Esprit, l'hymne *Veni Creator Spiritus,* et la séquence régulière *Veni Sancte Spiritus.* On aurait de la peine à établir que la première est l'œuvre de Charlemagne (4), et la seconde, celle du roi Robert (5), comme le veut une tradition souvent répétée, mais appuyée sur d'insuffisants témoignages ; l'un et l'autre en tout cas sont d'un usage ancien dans la liturgie latine, et l'on ne saurait les croire postérieurs en âge aux cantiques des deux Nersès que nous venons de faire connaître. On est partagé entre plusieurs noms quand on cherche l'auteur de la principale hymne latine ; on rencontre d'une part au neuvième siécle le nom de Raban

(1) Il a été imprimé à Venise (1838, in-24°), avec d'autres œuvres du même Nersès à la suite de deux Epîtres du catholicos Grégoire Degha, pp. 282—317.

(2) Venise, 1827, vol. gr. in-8° pp. 230—233, avec gloses, pp. 233—38. — Voir le *Quadro*. pp. 65—66.

(3) Prière XLVIII, éd. de Venise, 1827, p. 242 et 249—50. — *Dissertaz.* pp. 30—34. («... in un col Principio, ed col. Principiato da Principj, etc.) — Fr. Windischmann, *Theol. Quartalschrift* de Tubingue, 1835, p. 22.

(4) Don Guéranger, *Institutions liturgiques,* t. I, p, 188.

(5) On rapporterait à ce prince une autre séquence : « Sancti Spiritus adsit nobis gratia ».

Maur (1), d'autre part, au commencement du douzième, celui de Stephen Langton, archevêque de Cantorbéry, mort en 1228 (2).

Les monuments de l'éloquence religieuse chez les peuples du rite latin offriraient également plus d'un parallèle avec les homélies et panégyriques que nous citions plus haut comme les œuvres d'écrivains éminents de l'Eglise arménienne. Qu'il nous soit permis de signaler parmi les œuvres oratoires de l'ancienne littérature française un sermon du célèbre chancelier Gerson pour la Pentecôte (3) : il se termine par une prière pleine d'onction que nous nous plaisons à donner pour épilogue à notre travail, parce qu'elle présente, dans les formes et les tournures de la vieille prose française, une incontestable affinité avec l'exposition ample et un peu prolixe des orateurs sacrés des Eglises orientales. Nous nous croyons autorisés d'autant mieux à la citation de cette prière, qu'elle était composée à l'époque même du concile de Florence, par un savant de l'esprit le plus religieux, par un grand théologien qui travailla lui-même à l'union des peuples chrétiens et en particulier à la réconciliation des Grecs avec le Siége apostolique (4). Voici la préroraison du chancelier Gerson :

« Seigneur descendés maintenant en vostre povre hostel de mon âme, » defendés vostre logis. C'est vostre droyt, et quant vous serés dedens entré, » confortés ceste âme desconfortée, enseignez la qui est folle, nourrissez la » qui meurt de fain ; eschauffez la du feu de vostre amour, elle qui est » froide plus que glace a bien faire ; vestés la de belles robes de vertus, » elle qui est nue honteusement. Reediffiez et establissiés son povre logiz, » mes le vostre, par les sept piliers et columpnes de vos sept dons, et gardés » que point ne soyt ars et bruis cest hostel de Dieu, hospital du Sainct » Esperit, par les domaigeuses flammes des faulx desyrs et convoitises, afin » que tousiours mon âme vive avecques vous sans despartie, en joïeuse fran» chise, et en sobre leesse, en ce monde par grace et en l'autre par gloire.

» O devot peuple crestien, en ceste manière, ou semblable, peust et doibt » chacune ame appeller le benoist Sainct Esprit en sa maison spirituelle » ou logiz de son cuer, pour y demourer et habiter. Et cest office fait la » première chamberiere et damoiselle que je nomme Oroison. »

(1) M. Félix Clément (*Carmina e poetis christianis*) sur l'autorité de Durand.

(2) Tome III du *Spicilegium Solesmense* de Dom Pitra, p. 130.

(3) Ce sermon a été donné (d'après le Ms. Colbert, n° 7326) par M. Bourret dans son *Essai sur les sermons de Gerson* (Paris, 1858, pp. 93—96). Il a pour fondement le texte de l'Evangile de St Jean : « Mansionem apud eum faciemus ».

(4) Le sermon inédit de Gerson sur le retour des Grecs à l'unité, prêché en présence du roi Charles VI en 1409, a été publié pour la première fois par le prince Augustin Galitzin (Paris, B. Duprat, 1849, grand in-4°). Voir notre article à ce sujet dans la *Revue cath.*, ann. 1860, pp. 243—252.